

# Projet de Charte Forestière de Territoire de la Montagne Noire (11)

—

## Diagnostic écologique



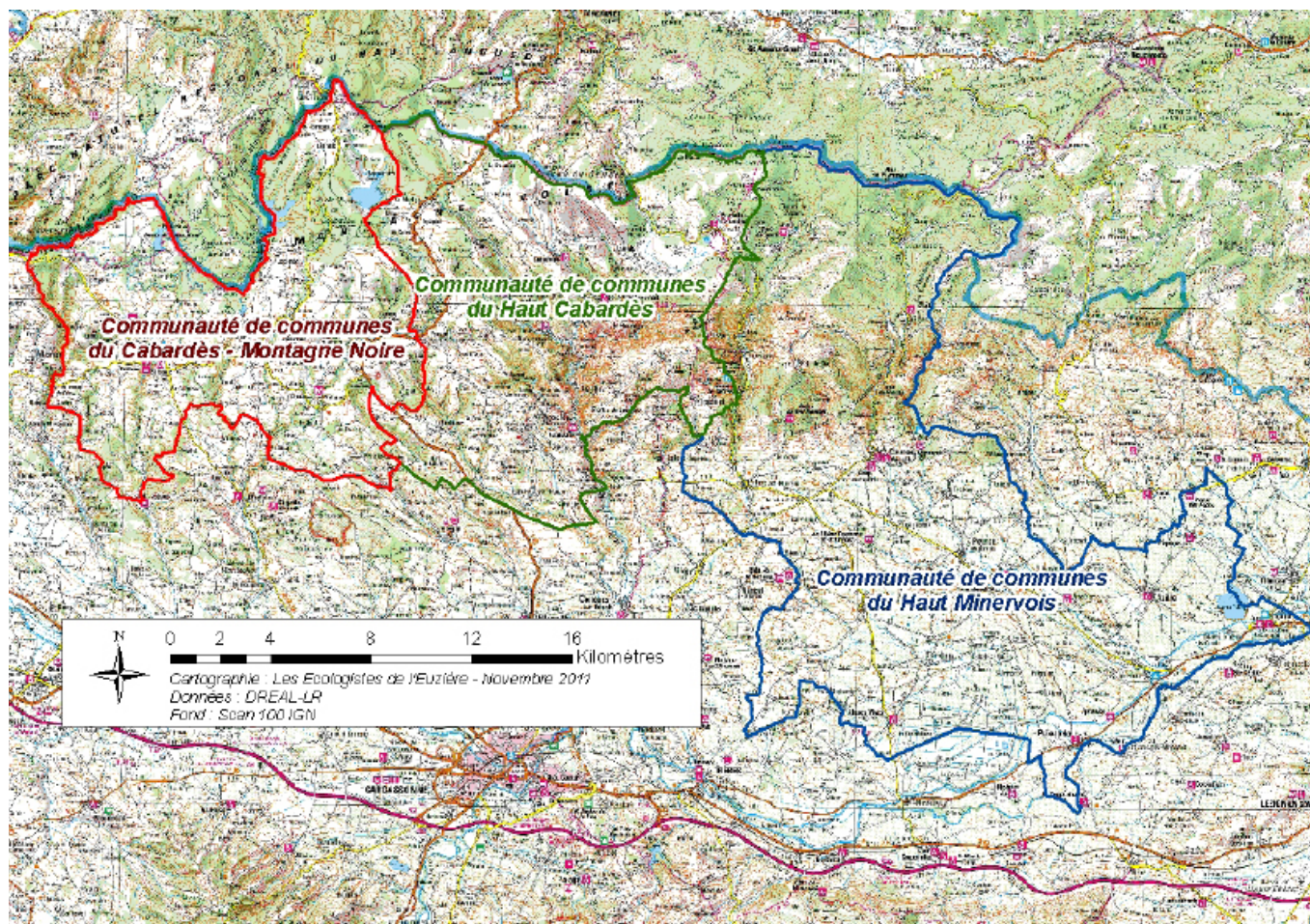
## SOMMAIRE

Objectifs de la mission	3
Méthodologie générale	4
Description et localisation de la Montagne Noire	6
Périmètres d'inventaires, de protection et de gestion/action	7
Inventaires faune - flore - habitats	14
Synthèse des enjeux naturalistes sur le territoire de la Charte forestière de la Montagne Noire	81
Conclusion	84

## Objectifs de la mission

La communauté de communes du Haut-Cabardès, maître d'œuvre de la Charte Forestière du Territoire du Haut-Cabardès et Haut-Minervois de 2006 à 2011, réfléchit actuellement à la possibilité de relancer une charte forestière sur un périmètre élargi afin d'être plus cohérente avec la logique de massif forestier de la Montagne Noire. Dans cette optique, **elle souhaitait réaliser un diagnostic écologique** à l'échelle de trois communautés de communes :

- La Communauté de communes du Haut-Cabardès ;
- La Communauté de communes du Cabardès Montagne Noire ;
- La Communauté de communes du Haut-Minervois.



L'association Les Ecologistes de l'Euzière a été missionnée et a désigné Emeline Aupy pour réaliser cette étude. Elle a bénéficié de l'appui de David Sautet, notamment pour les aspects liés à la faune.

## Méthodologie générale

### 1) Recherches bibliographiques et audits de données naturalistes

Une part importante du travail a consisté à compiler et à synthétiser l'ensemble des données et informations naturalistes de la zone concernée par le projet de charte forestière. Pour cela, une recherche bibliographique a porté sur les différentes études naturalistes réalisées sur le secteur du projet (DOCOB de sites Natura 2000, études d'impact, autres études, inventaires des zones humides, inventaires ZNIEFF, ENS...).

De manière complémentaire, des audits des structures centralisatrices de données naturalistes ont permis de récolter, de façon la plus exhaustive possible, les informations concernant le territoire étudié (**Fédération Aude Claire**, ONF, SCOP Sagne, SESA, Conservatoire Botanique National Méditerranéen, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, LPO Aude, Espace Nature Environnement, ONEM, EPHE... ).

L'ensemble de ces informations, ainsi qu'un travail de photo-interprétation couplé à une analyse cartographique de l'occupation des sols (basée sur les données de l'IFN, de Corine Landcover et de la cartographie de l'association SIG-LR), ont permis d'établir une synthèse des informations existantes et de cibler les secteurs sur lesquels des prospections de terrain devaient être menées (secteurs potentiellement riches d'un point de vue du patrimoine naturel mais n'ayant fait l'objet d'aucun inventaire naturaliste).

### 2) Relevés naturalistes de terrain

Pour compléter la synthèse bibliographique, des prospections de terrain ont été menées sur des secteurs préalablement ciblés. Elles représentent l'équivalent de 12 journées réalisées en juillet 2013.

Les espèces patrimoniales de faune et de flore ont été relevées lors des prospections. Un effort particulier a été apporté à la recherche et à l'identification d'habitats naturels à forte valeur patrimoniale ou présentant un intérêt en terme d'habitat d'espèces sensibles (zones humides, hêtraies...).

#### **Cartographie d'habitats naturels patrimoniaux**

Pour l'identification des habitats naturels, la diagnose repose en premier lieu sur les espèces caractéristiques listées dans le catalogue CORINE Biotopes et les cahiers d'habitats d'intérêt communautaire dont nous reprenons les typologies. Ce travail de cartographie a été réalisé sous forme de pointage GPS lors des prospections et d'extrapolation à partir de la cartographie OccSol (SIG LR).

Une fiche descriptive et illustrée présente, dans le détail, chaque habitat patrimonial recensé (d'intérêt communautaire et le cas échéant considéré comme rare dans les listes ZNIEFF).

#### **La flore**

Compte tenu de la période de réalisation de cette étude (juin à décembre), les inventaires des espèces végétales sur le terrain ont pu être menés seulement sur les parties hautes de la zone d'étude tandis que sur les parties basses les inventaires sont issus uniquement des données existantes.

Les stations d'espèces végétales remarquables ont été pointées au GPS.

Une fiche descriptive et illustrée présentera chaque espèce végétale recensée à forte valeur patrimoniale (protégée à l'échelle nationale, régionale ou considérée comme rare dans ce secteur dans les listes ZNIEFF ou ENS).

#### **La faune**

Les inventaires des principaux groupes faunistiques listés dans le cahier des charges ont été réalisés de façon concomitante aux relevés flore/habitats. Un effort de prospection a été porté sur les espèces patrimoniales en particulier celles inscrites aux annexes des directives habitats et oiseaux. Chaque observation d'espèce patrimoniale a été pointée à l'aide du GPS.

Toutes les espèces contactées sont systématiquement notées.

De même que pour la flore et les habitats naturels, une fiche descriptive et illustrée présente chaque espèce animale recensée à forte valeur patrimoniale.

### 3) Analyse des enjeux

A partir des différentes sources (bibliographie, audits, prospections de terrain), un diagnostic complet a été dressé. Des cartes et tableaux présentent les données de manière synthétique et homogène.

Les enjeux de conservation et de gestion du patrimoine naturel sont listés et hiérarchisés. Pour cela, nous nous sommes basés sur les différentes listes disponibles au niveau international (Directives habitats et oiseaux), national (espèces protégées au titre de la loi de protection de la nature de 1976 et leurs mises à jour des listes rouges...) et régional (protection régionale, listes ZNIEFF, listes ENS). Les résultats peuvent être modulés à dire d'experts en fonction des éventuels statuts particuliers sur le site et notamment en replaçant le patrimoine naturel dans le contexte local.

En effet, il était important de moduler ces résultats et de recontextualiser les espèces prise en compte dans les contextes géographiques (Montagne noire) et du projet (Charte forestière). Ainsi un grand nombre d'espèces protégées n'a pas été pris en compte afin de faire ressortir les espèces présentant le plus d'enjeu.

Une carte synthétisant les enjeux naturalistes a été élaborée.

Le document propose pour les différents habitats et espèces des pistes d'actions à mettre en oeuvre afin de préserver les habitat et espèces d'intérêt patrimonial.

Ces propositions ont deux caractéristiques qu'il est nécessaire de bien appréhender pour que leur mise en oeuvre soit opérationnelle et optimisées :

- Les mesures proposées sont données pour des grands types d'entité paysagères. Ces mesures ne s'appliquent évidemment pas partout au sein d'une entité paysagère donnée, mais sont un «catalogue» permettant d'identifier les grands enjeux en terme de biodiversité et les grands types d'actions qui peuvent être menées dans ce territoire, et qu'il conviendra de décliner au cas par cas avec l'expertise de de structures compétentes dans ce domaine naturaliste.

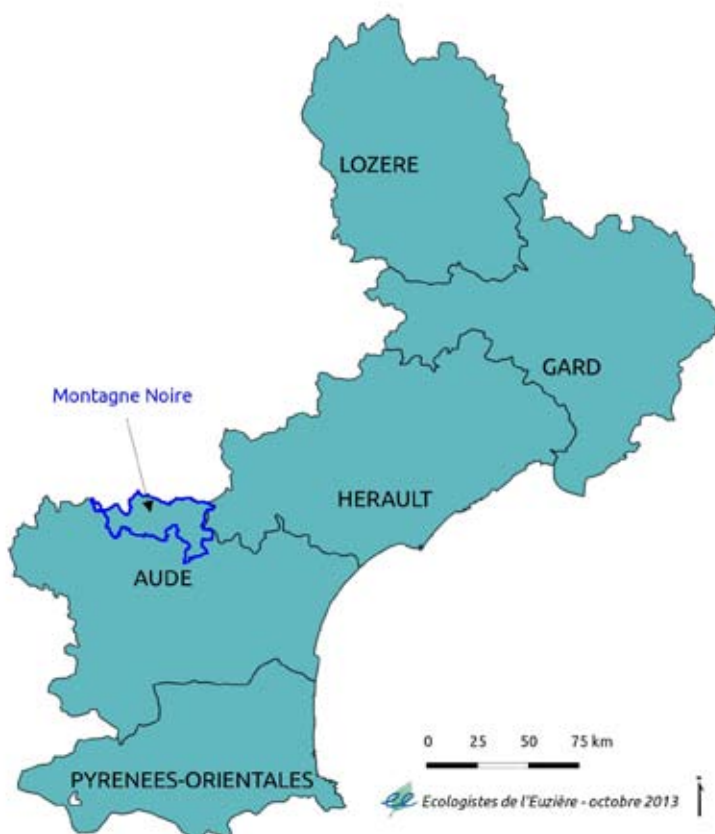
- Les mesures proposées dans ce document sont des mesures qui peuvent être mise en oeuvre dans un unique objectif de préservation des espèces, tout comme le CRPF porte son diagnostic avec un regard sociaux-economique (principalement sur les potentialité de production de bois du massif). Il est indispensable que ces 2 regards se croisent afin d'aboutir à des propositions de gestion qui prennent en compte la biodiversité et qui soient compatibles avec une activité économique issue de la forêt et que les activités économiques issues de la forêt prennent en compte la biodiversité.

## Description et localisation de la Montagne Noire

Le territoire de la Montagne Noire audoise est une barrière de moyenne montagne qui forme d'est en ouest une frontière naturelle avec le Tarn voisin. Ce contrefort du Massif Central qui culmine au Pic de Nore à 1211 mètres d'altitude est boisé sur environ deux-tiers de sa surface, ce qui en fait un des principaux massifs forestiers de l'Aude. Les forêts sont composées à 53 % de feuillus (majoritairement Hêtre, Châtaignier et Chênes) et à 47% de résineux (surtout Epicea commun, Douglas et Pin laricio).

Le plateau du Sambre est occupé par de grandes plantations de résineux, les taillis de châtaigniers occupent les versants pentus et encaissés du Haut-Cabardès et Haut-Minervois et l'étage de la chênaie-hêtraie est présent plus abondamment à l'ouest. Plus bas, la zone de piémont est dotée d'une végétation de type méditerranéenne de garrigue et de chênes verts.

Localisation au niveau régional



## Périmètres d'inventaires, de protection et de gestion/action

Le territoire de la Montagne Noire est concerné par de nombreux périmètres de protection, d'inventaires et de gestion/action. Ces données sont consultables sur le site de la DREAL LR.

### 1) Périmètres d'inventaires

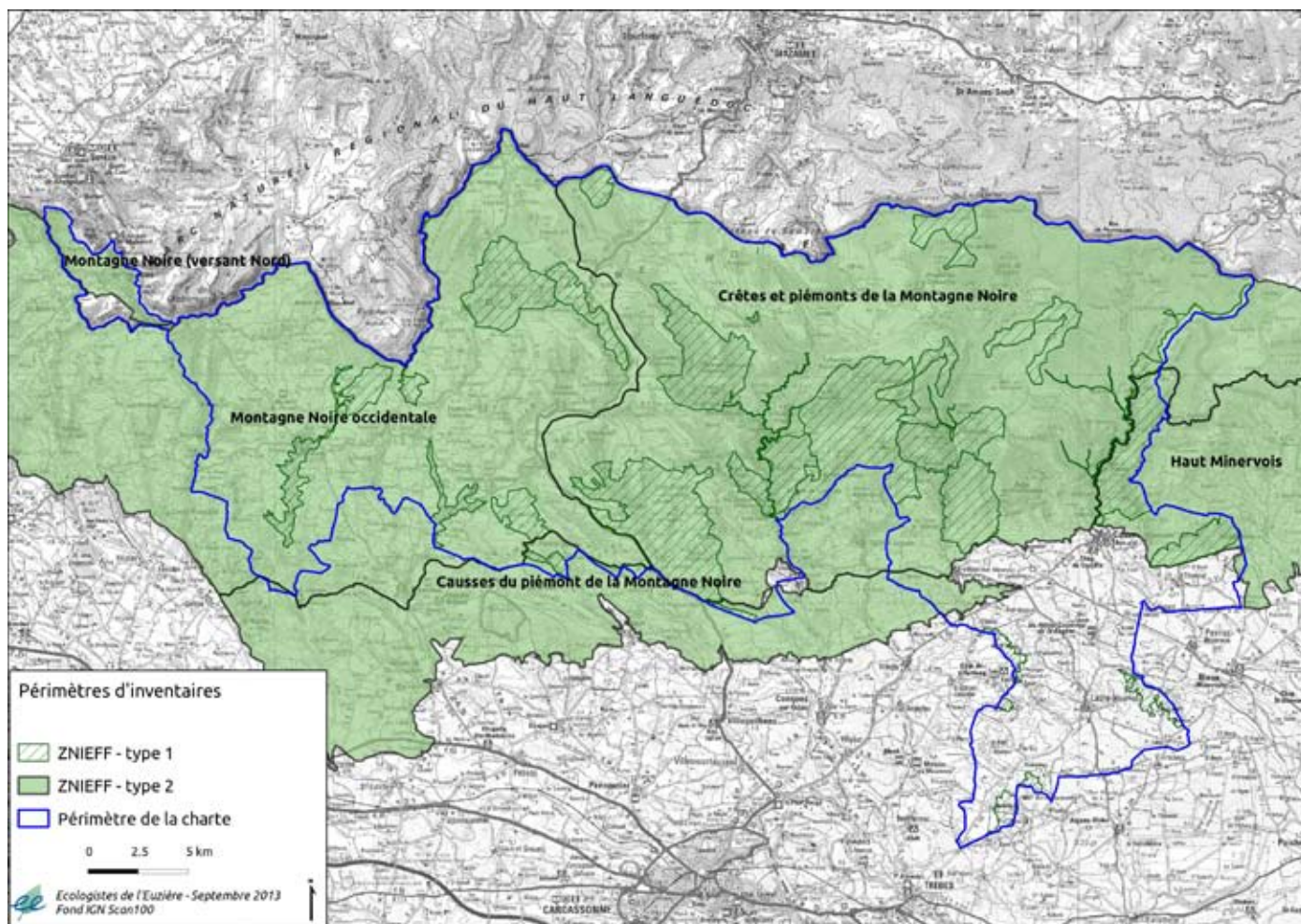
- **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I :**

IdREG	Toponyme
1119-1098	Gorges de l'Orbiel aux Ilhes
1119-1095	Gorges de l'Orbiel à Miraval-Cabardès
1119-1103	Crête rocheuse de Fount-Ferrouzo
1119-1111	Crête rocheuse du Pic San-Marti
1111-1082	Lac du barrage de Saint -Denis (+landes et prairies humides du Régatel)
1111-1080	Zone agricole et forestière des Cabanelles
1111-1092	Vallée de la Dure
1119-1090	Grande Sagne
1119-1096	Cascade de Cubserviès
1119-1106	Massif du Roc de l'Aigle
1119-1104	Pelouses et landes du pic de Nore
1111-1075	Gorges de Saissac
1119-3065	Crêtes de Tarigoule et du Rasès
3402-3063	Gorge du Cros et Causse de la Planette
1119-3064	Crête rocheuse de la Bourrasse
1111-1077	Cours amont de la Vernassonne
1111-1084	Gorges de la Dure et du Linon
1119-1097	Vallée de l'Orbiel
1119-1102	Rivière de la Clamoux et ruisseau du Cros
1119-1112	Rivière l'Argent Double
1111-1086	Forêt de la Loubatière
1111-1073	Cour amont du ruisseau du Lampy
1119-1094	Vallée du Rieu Sec
1119-1101	Monts et grottes des soulanes de Nore
3402-1117	Garrigues de Jappeloup
0000-1115	Coteaux marneux du plateau de Fabas
0000-1107	Coteaux marneux de Villarlong
1116-1099	Garrigues de Vallouvière
1111-1085	Vallons des Bouriettes
0000-1109	Coteaux marneux de la Métaierie Neuve
1119-1105	Garrigues de Saint-Martin
Z1PZ0629	Marais De Pignol
Z1PZ0632	Bois Marécageux de Peyreblanque et de Rietge

Ces zones, nombreuses sur le territoire, ont été désignées par la présence de plusieurs espèces rares. Elles doivent donc faire l'objet d'une attention particulière.

- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type II :

idreg	toponyme
1111-0000	Montagne Noire occidentale
1116-0000	Causses du piémont de la Montagne Noire
3402-0000	Haut Minervois
1119-0000	Crêtes et piémonts de la Montagne Noire
Z1PZ2212	Montagne Noire (versant Nord)



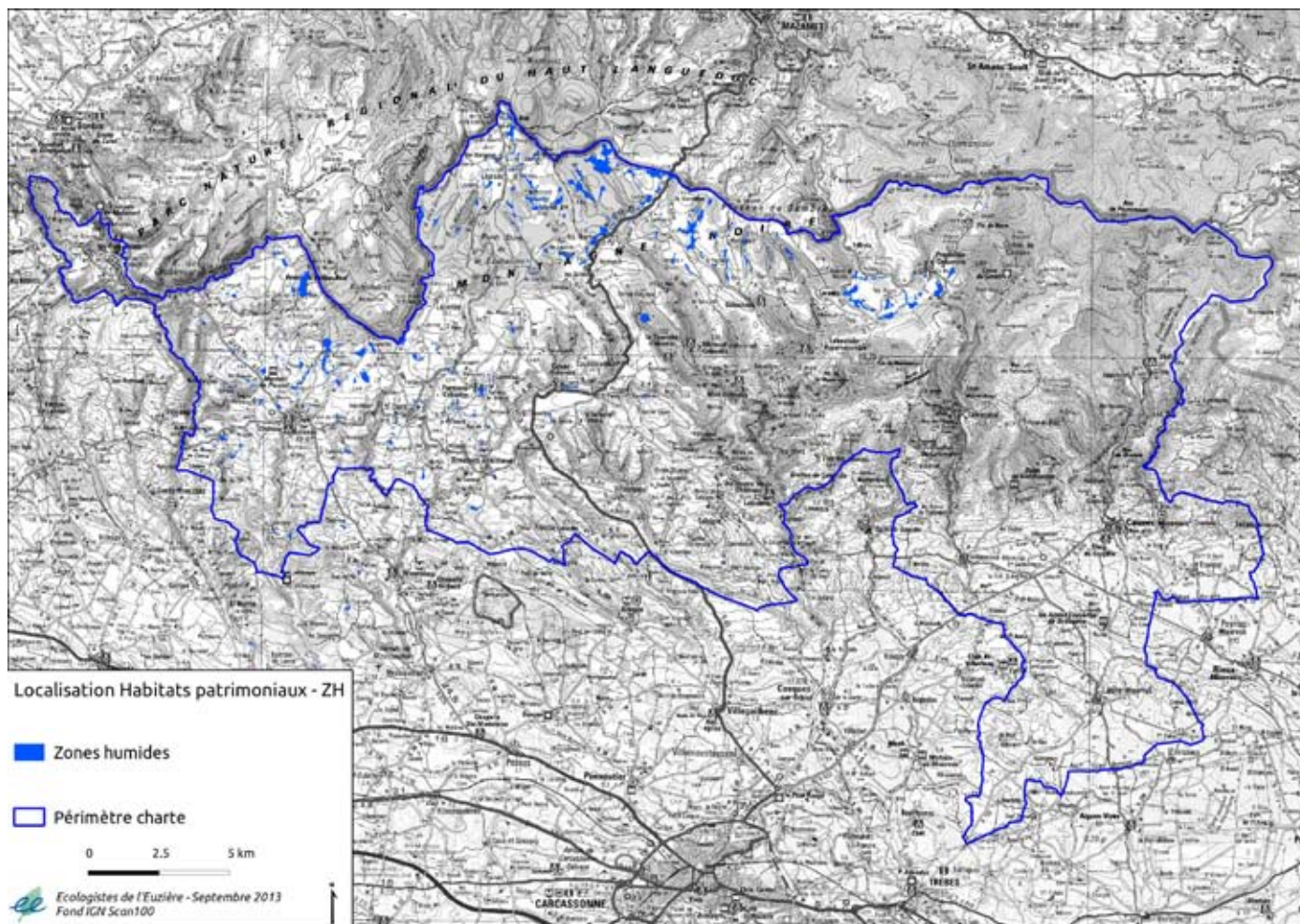


- **Inventaire départemental des zones humides :**

Un total de 280 sites avec des boisements humides, tourbières, prairies humides, ceintures de lacs, plans d'eau, mares, étangs, sources sont présents sur le territoire de la Montagne Noire. Cela représente environ 550 ha soit 1% du territoire.

L'inventaire des mares indique également la présence de 18 mares au sein du périmètre.

**Ces zones humides sont des habitats prioritaires en terme de conservation.**



- **Inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) :**

Les Conseils Généraux ont compétence à développer une politique de mise en valeur des Espaces Naturels Sensibles grâce à la loi du 18 juillet 1985. On peut les définir comme un espace naturel, présentant les caractères suivants :

- possédant une valeur écologique et patrimoniale en relation avec le règne animal et végétal,
- présentant une forte identité paysagère,
- ouvert au public dans la mesure où les caractéristiques du milieu le permettent,
- stratégique au regard des politiques de prévention du risque inondation, de la stabilité des sols, de lutte contre les incendies,
- contribuant à la protection des ressources en eau, des populations et du développement durable,
- fragilisé, menacé ou rendu vulnérable par des pressions extérieures, la fermeture des milieux, la déprise agricole ou l'absence de sylviculture durable.

Pour cela, les Conseils généraux disposent de deux outils afin de mettre en place des actions concrètes: des moyens financiers issus de la taxe d'aménagement et la possibilité d'exercer un droit de préemption dit des ENS sur les territoires à enjeux définis par l'Assemblée départementale.

La carte des propriétés ENS est présentée plus bas.

ID_SITE	NOM_SITE
26	Château de Villarlong
29	Petits coteaux de Canet
127	Aragon
121	Villardonnell-Salsigne
119	Châteaux de Lastours et Les Ilhes
122	«Vallons et plateaux de Limousis
117	Roc de l'Aigle et gorges de la Clamoux
133	«Crêtes du Mont Sarrat
130	Ruisseau de la Clamoux
135	Pic de Nore
132	Crêtes du Mont Péril et du Quiersboulou
211	Ruisseau de l'Argent double
116	Causse de Trausse
136	Crêtes de la Bourrasse
120	Crête calcaire de Ventoule
124	Gorges de l'Orbiel
131	Cascade de Cubserviès
134	Prairies humides de Pradelles-Cabardès
128	Prairies humides des Bouriettes
145	Plateau de Montolieu et vallées de l'Alzeau et de la Dure
212	Ruisseau du Lampy
150	Sagne et mouillères du Cun
147	Complexe tourbeux de la Sagne Grande
152	Bois des Gramentès
153	Lac de Laprade et prairies humides
151	Bois Grand
149	Forêt de la Loubatière
154	Prairies de Laprade et sources de la Dure
137	Prairies des Cabanelles
146	Barrage st Denis
144	Rigole de la Montagne Noire
138	Bassin du Lampy
139	Prairies du Conquet
143	Gorges de Saissac
123	Piémonts de Villeneuve Caunes-Minervois
118	Gorges du Linze et Roc de Moussu
219	Sagnes des ruisseaux du plateau du Sambrès

## 2) Périmètres de protection

- **Arrêtés préfectoraux de protection :**

Grotte du Gaougnas (13/08/1996)

Il a été instauré afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, la reproduction, au repos et à la survie de 3 espèces de chauve-souris : le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Grand murin (*Myotis myotis*) et le Minioptère de Schreiber (*Miniopterus schreibersi*)

### 3) Gestion - action

- **Natura 2000 : Sites d'Intérêt Communautaire et Zones Spéciales de Conservation :**

Intitulé	Code	Surface (ha)
Les Causses du Minervois	FR9101444	21 854
Gorges de la Clamoux	FR9101451	863
Vallée du Lampy	FR9101446	9 576
Montagne Noire occidentale	FR7300944	1 915

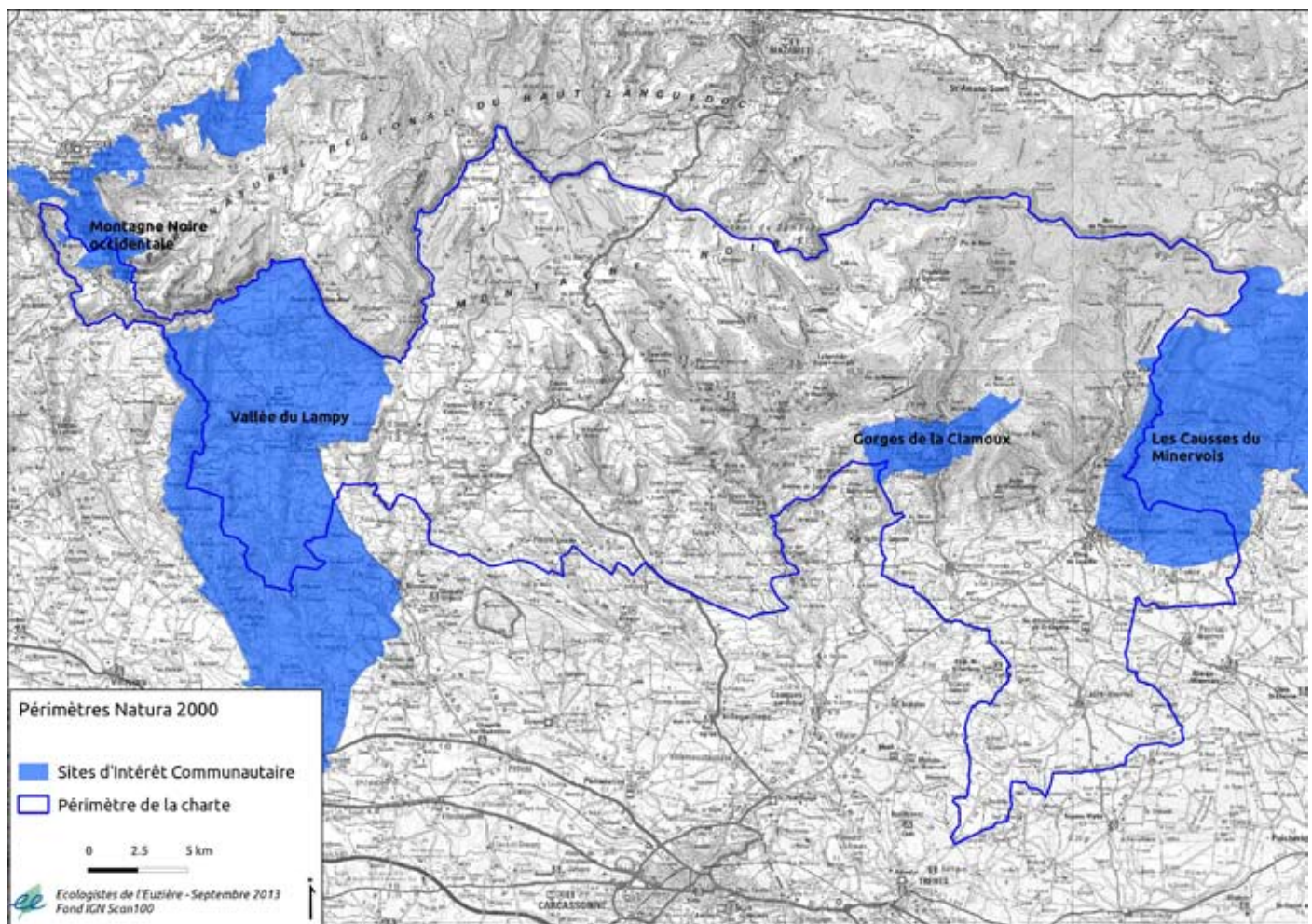
Ces sites ont été désignés pour leur diversité d'habitats ou d'habitats d'espèces d'intérêt communautaire.

Les Causses du Minervois font partie de l'un des 12 sites majeurs pour les chauves-souris du Languedoc-Roussillon.

Le site des gorges de la Clamoux est retenu en raison de son importance pour la conservation des espèces de chauves souris.

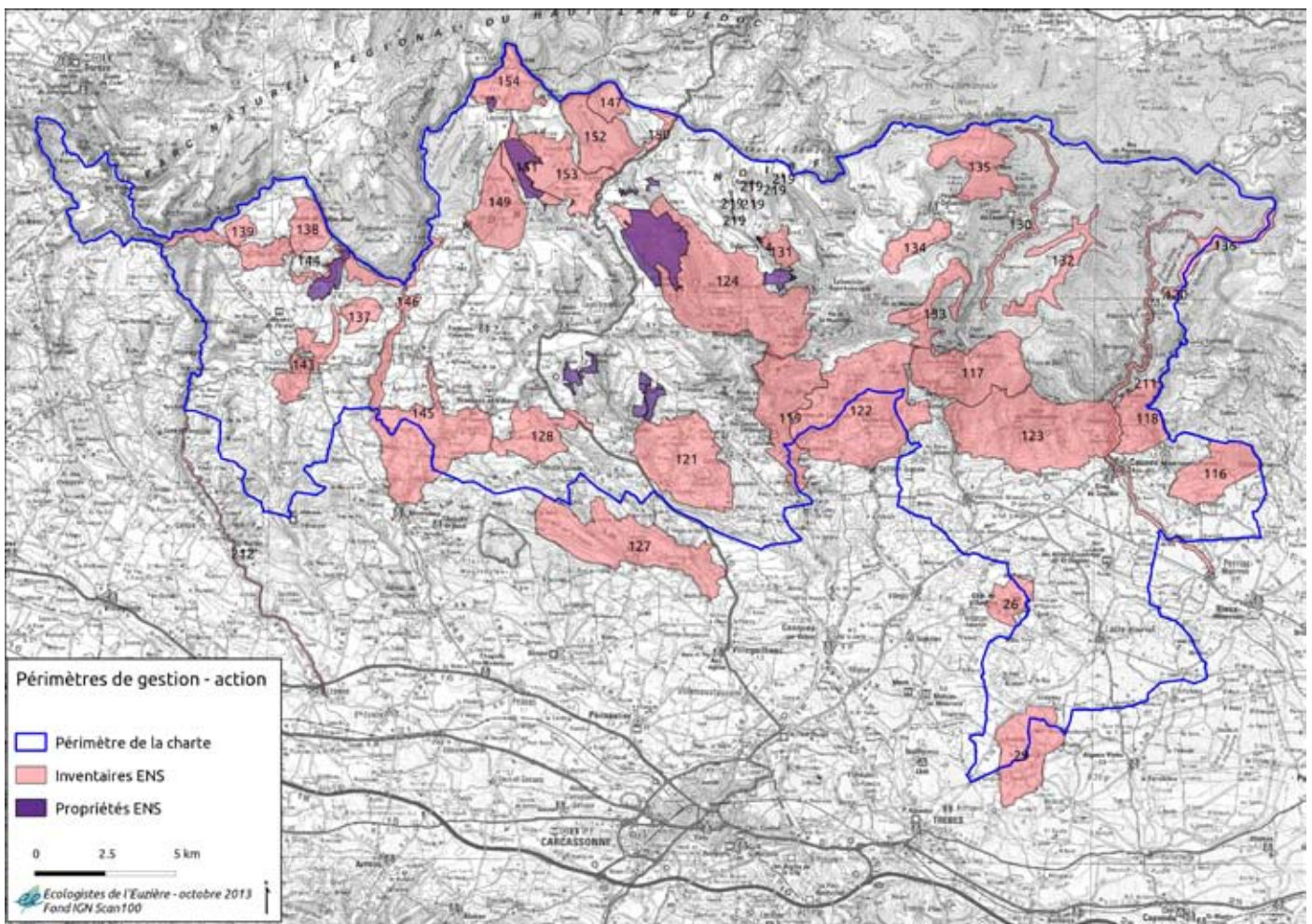
La vallée du Lampy abrite des habitats et des espèces de cours d'eau notamment plusieurs espèces de poissons d'intérêt communautaire.

Le SIC Montagne Noire occidentale abrite la Loutre, une grande richesse en chauve-souris (cavités souterraines), une forêt de Hêtre abritant le Lis des Pyrénées, de nombreux carabes, etc.



- Propriétés des ENS :

ID_SITE	NOM_SITE	Surface (ha)
11-1	La Rouge	98
11-2	La Prade	120
11-6	La Ferrière	59
11-3	La Montagne Noire	418
11-7	Lacalm	87
11-5	Cubservies	5
11-4	Ventazous	50
11-13	Co d'Abrial	11
11-19	La Grèze	8
<b>Total</b>		<b>856</b>



- **Plans Nationaux d'Actions (PNA) :**

Plusieurs espèces ou groupes présents sur la Montagne Noire sont concernés par des Plans Nationaux d'Actions qui ont été mis en place pour les espèces dont l'état de conservation n'est pas favorable.

- **Aigle de Bonelli**

L'Aigle de Bonelli fréquente les milieux ouverts d'une mosaïque agricole méditerranéenne composée de garrigue, de parcours pâturés, de vignes et de cultures (blé dur, luzerne...). Une des principales actions est de maintenir et restaurer les habitats des domaines vitaux.

- **Faucon crécerellette**

Comme l'Aigle de Bonelli, le Faucon crécerellette n'est pas lié aux milieux forestiers. Il a besoin de cavités situées sur des constructions humaines, dans des tas de pierres ou encore dans des falaises pour nicher.

- **Chiroptères (chauve-souris)**

Concernant les chiroptères et les actions en milieu forestier :

Plusieurs espèces sont concernées en particulier des espèces cavernicoles et forestières.

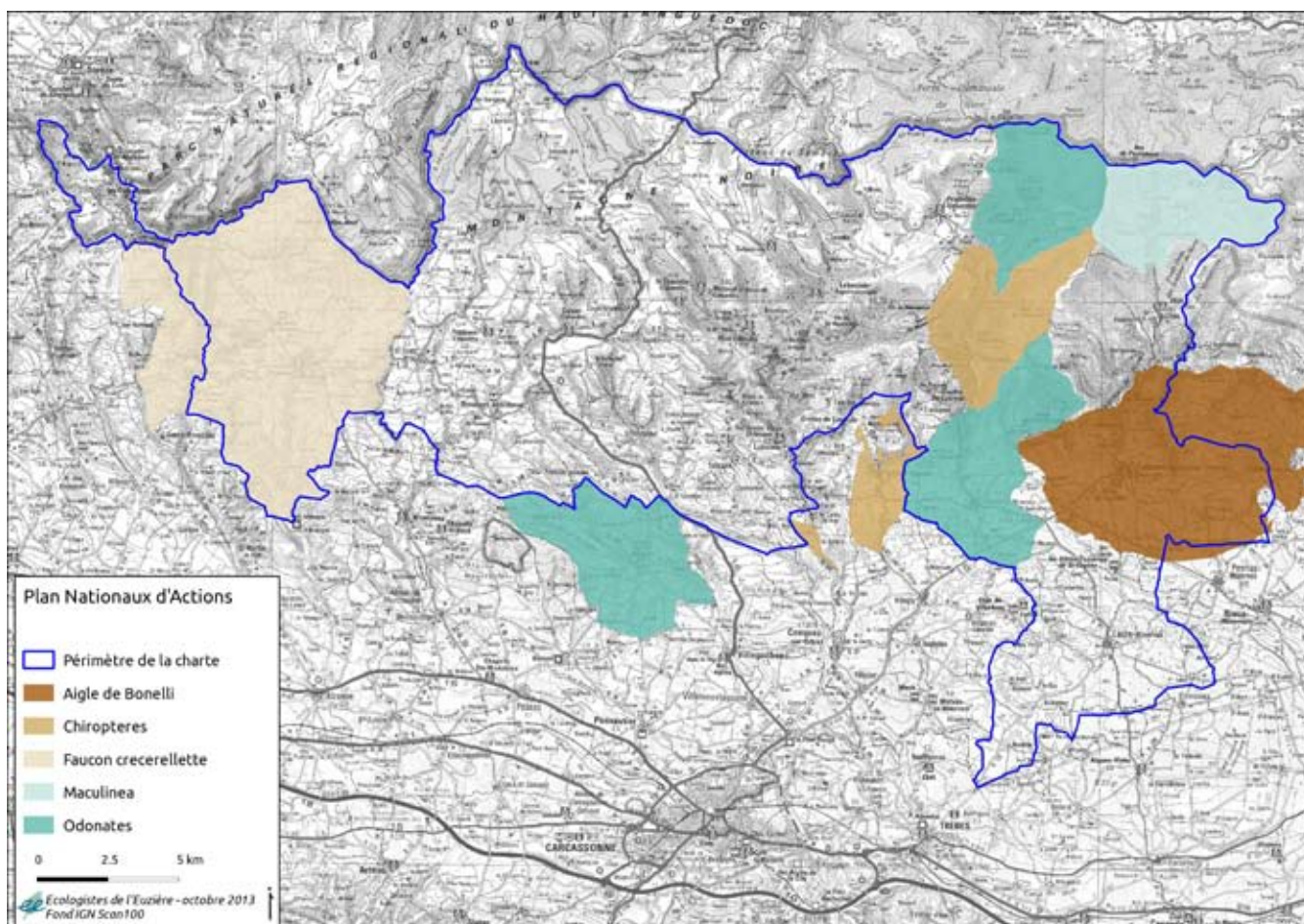
Concernant les espèces forestières les actions de gestion à mettre en oeuvre sont la préservation de boisements feuillus ou mixtes (matures) et le maintien d'une continuité forestière.

- **Odonates (libellules)**

Les espèces potentiellement concernées sur le territoire sont des espèces liées aux cours d'eau méditerranéens. Les principales actions à mettre en oeuvre sont une préservation d'une bonne qualité physicochimique des cours d'eau et la préservation des ripisylves.

- **Maculinea (papillon de jour)**

L'espèce potentiellement présente est l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*), liée aux milieux ouverts où la plante hôte (l'Origan) est présente. Les principales actions à mettre en oeuvre sont le maintien de l'ouverture des milieux par une gestion pastorale extensive.



## Inventaires faune - flore - habitats

### 1) Données bibliographiques

Des demandes de données ont été effectuées auprès de différentes structures :

- le Comité Scientifique et Technique Atlas Odonates Lépidoptères LR
- le Conservatoire Botanique National Méditerranéen
- le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CNRS)
- le Conservatoire d'Espaces Naturels LR
- la DREAL-LR
- l'Ecole Pratique des Hautes Etudes
- le Groupe Chiroptères LR
- le Groupe Ornithologique du Roussillon (données non-fournies)
- La Salsepareille (données non-fournies)
- Lindénia (données non-fournies)
- la LPO 34 (données non-fournies)
- les communes concernées par des études d'impacts : Fraïsse Cabardès, Villanière, Fournes Cabardès, Saissac, Cuxac Cabardès, Lacombe, Saint-Denis (données non fournies).

Les données bibliographiques ont été complétées par des prospections de terrain, les 29, 30, 31 juillet et 1er août 2013. Des secteurs ont été ciblés, principalement ceux où il manquait des données naturalistes.

Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux rencontrés ont été relevés avec un effort particulier sur les milieux forestiers.

Suite au dysfonctionnement des outils permettant d'enregistrer les ultra-sons des chauves-souris, un second passage a du être effectué le 9 octobre 2013.

### 2) Cartographie des habitats naturels patrimoniaux

L'identification d'un habitat d'intérêt communautaire (IC) repose en premier lieu sur les espèces listées dans les cahiers d'habitats Natura 2000.

Des points GPS ont été effectués sur chaque habitat IC rencontré. L'extrapolation sous forme de polygones a été réalisée à partir de la couche OccSol, seules données cartographiques disponibles à l'échelle du territoire. Les limites de cet outil sont évidentes car sous l'appellation «forêts de feuillus» se cache une grande diversité de type d'habitats allant du plus patrimonial, la Hêtraie ou les forêts alluviales, au plus banal, sans intérêt écologique notable (plantations, matorrals à Chênes...)

Lors du diagnostic du site du Lampy en 2011, une cartographie fine avait été réalisée ; celle-ci a été intégrée aux cartes de synthèses. Il peut donc ressortir de ces cartes une hétérogénéité de digitalisation due aux différentes échelles de travail.


Le territoire de la Montagne Noire recense plusieurs habitats patrimoniaux, forestiers, prairiaux et humides. Ils sont décrits dans les fiches suivantes (par ordre croissant de codes Natura 2000).

Le tableau ci-dessous synthétise et hiérarchise ces différents habitats. Les notes supérieures à 5 représentent un enjeu fort, celles inférieures un enjeu modéré.

Intitulés	Codes N2000	Note régionale *
<b>Habitats forestiers</b>		
Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i>	9120	4
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i>	91E0	5
<b>Habitats prairiaux</b>		
Pelouses sèches et faciès d'embuissonnement sur calcaire	6210	6
Parcours substepmiques de graminées et annuelles	6220	5
Prairies de fauche de basse altitude	6510	5
<b>Habitats humides</b>		
Mares temporaires méditerranéennes	3170	7
Tourbières hautes actives	7110	6
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux	6410	5
<b>Habitats rocheux</b>		
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	6

\*La note régionale est obtenue par l'addition de la note de responsabilité régionale et de la note moyenne des indices de sensibilité (voir méthodologie CSRPN). La note régionale est établie par le CSRPN pour chaque habitat et espèce en Languedoc-roussillon et va de 1 à 8.

## MARES TEMPORAIRES MEDITERRANEENNES

Code CORINE	22.34	
Syntaxon	<i>Isoetion durieui</i>	
Code Natura 2000	3170	
Prioritaire	oui	
Déterminant ZNIEFF	oui	
Fréquence en L-R	rare	
<b>Cortège végétal typique de l'habitat :</b> Isoète de Durieu, <i>Isoetes duriei</i> (photo ci-contre) Cicendie fluette, <i>Exaculum pusillum</i> Linaire grecque, <i>Kickxia commutata</i> Mouron nain, <i>Anagallis minima</i> Trèfle douteux, <i>Trifolium dubium</i> Jonc à inflorescences globuleuses, <i>Juncus capitatus</i> Sérapias à languettes, <i>Serapias lingua</i>		
GENERALITES	<b>Description de l'habitat</b> La végétation de ces habitats est directement liée à des conditions abiotiques très spécifiques : rythmes d'inondations et d'exondations variables dans le temps et la durée, fragilité et faible productivité des sols... Ces fortes contraintes favorisent les espèces de faible taille et peu compétitrices telles que les ptéridophytes. Les mares temporaires se retrouvent ici sur des substrats acides à neutres au caractère oligotrophe (pauvres en azote et phosphore), souvent à la faveur de dépressions de taille variable. Sur le Lampy, les gazons à Isoète prennent place dans un contexte prairial (prairie de fauche méditerranéenne - 6510) soumis à un engorgement ponctuel.	
	<b>Valeur écologique et biologique</b> Les mares temporaires méditerranéennes sont reconnues pour la diversité et la patrimonialité des espèces qui les composent, et cela dans bien des groupes taxonomiques différents. Les éléments de la faune et surtout de la flore qui s'y observent sont généralement discrets et peu connus. Parallèlement à cela, d'importants niveaux de menace pèsent sur ces formations, bien souvent involontairement étant donné le caractère discret de ces habitats.	
	<b>Répartition nationale</b> Habitat particulièrement réduit en terme de surface, il n'est présent en Languedoc-Roussillon que sur un faible nombre de localités.	
	<b>Localisation</b> : Une localité observée sur le domaine de Peyremale (commune de Montolieu). Plusieurs stations d'Isoetes et de Linaire grecque vers Laprade.	
NOM DU SITE	Etat de conservation : bon	Facteurs de dégradation :
	<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b> <b>Flore</b> : Isoète de Durieu, Linaire grecque, Mouron nain, Cicendie fluette, Trèfle douteux <b>Amphibiens</b> : Triton marbré	
	<b>Menaces</b> - enrichissement azoté et organique, - perturbation des rythmes d'inondation hivernaux et printaniers et d'exondation estivaux, - utilisation de produits phytosanitaires systémiques.	<b>Principes de gestion</b> - maintien d'un pâturage extensif - inventaires complémentaires de cet habitat



## PELOUSES SECHES ET FACIES D'EMBUISSONNEMENT SUR CALCAIRE

Code CORINE	34.322	
Syntaxon	<i>Brometalia erecti</i>	
Code Natura 2000	6210	
Prioritaire	oui	
Déterminant ZNIEFF	non	
Fréquence en L-R	rare	
<b>Cortège végétal typique de l'habitat :</b> Brome dressé, <i>Bromus erectus</i> Brachypode des rochers, <i>Brachypodium rupestre</i> Centaurée scabieuse, <i>Centaurea scabiosa</i> Brunelle blanche, <i>Prunella laciniata</i> Orchis brûlé, <i>Neotinea ustulata</i> Ophrys Bombyx, <i>Ophrys bombyliflora</i> <i>Serapias spp.</i>		
GENERALITES	<b>Description de l'habitat</b> <p>Les pelouses sèches semi-naturelles se développent sur des substrats carbonatés dont la richesse et la profondeur définissent des variantes mésophiles (moyennement sèches) ou xérophiles (sèches) de cette végétation.</p> <p>Largement dominée par le Brome érigé, la communauté se compose majoritairement d'herbacées vivaces telles que : <i>Scabiosa columbaria</i>, <i>Prunella laciniata</i>, <i>Carlina corymbosa</i>... On y rencontre également un cortège d'orchidées remarquable : <i>Ophrys insectifera</i>, <i>O. provincialis</i>, <i>O. bombyliflora</i>, etc.</p> <p><i>La caractérisation fine de l'alliance dont il est ici question manque à l'échelle nationale. Il est à l'heure actuelle difficile d'apprécier pleinement la représentativité des faciès de cet habitat, mais également d'en définir l'intérêt patrimonial.</i></p>	
	<b>Dynamique et confusions possibles</b> <p>Souvent considérée comme une végétation secondaire issue du déboisement de chênes verts, elle reste cependant sensible à des phénomènes de reforestation (de vitesse généralement lente).</p> <p>Les conditions de sols et les régimes de pâturage influencent le caractère xérothermophile de cette végétation, pouvant éventuellement la conduire à des faciès de type Xerobromion.</p>	
	<b>Valeur écologique et biologique</b> <p>Ces pelouses font partie d'une des végétations considérées comme les plus riches de France. Identifié au titre du réseau Natura 2000, l'habitat devient d'intérêt prioritaire si le cortège d'orchidées remarquables est observé localement</p>	
	<b>Répartition nationale</b> <p>L'aire de distribution est mal connue, cet habitat décrit dans le domaine atlantique.</p>	
	<b>Localisation</b> : partie sud et chaude du territoire	
NOM DU SITE	<b>Etat de conservation</b> : moyen	<b>Facteurs de dégradation</b> : recouvrement en jeunes arbustes, litière
	<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b> <i>Flore</i> : <i>Ophrys spp.</i> , <i>Serapias spp.</i> <i>Faune</i> : diversité entomologique	
	<b>Menaces</b> abandon pastoral, mise en culture, urbanisation	<b>Principes de gestion</b> - réouverture des pelouses - mise en place d'un pâturage extensif

## PARCOURS SUBSTEPPIQUES DE GRAMINEES ET ANNUELLES DES THERO-BRACHYPODIETEA

Code CORINE	34.51
Syntaxon	<i>Phlomido lychnitis -Brachypodium retusi</i>
Code Natura 2000	6220
Prioritaire	non
Déterminant ZNIEFF	non
Fréquence en L-R	assez commun



### Cortège végétal typique de l'habitat :

Brachypode rameux, *Brachypodium retusum*  
 Phlomis lychnite, *Phlomis lychnitis*  
 Thym, *Thymus vulgaris*  
 Fétuque ovine, *Festuca ovina*  
 Iris petit-iris, *Iris lutescens*  
 Koelérie du Valais, *Koeleria vallesiana*

### GENERALITES

#### Description de l'habitat

L'habitat se présente sous la forme de pelouse d'une hauteur de 10 à 30 cm dominées par le Brachypode rameux, particulièrement riche en thérophytes, géophytes et chamaephytes sclérophylles méditerranéennes. En effet, les géophytes et chamaephytes, ayant une reproduction végétative efficace, sont favorisées face aux perturbations brutales et fréquentes subies par ce milieu (incendie, broutage).

#### Dynamique et confusions possibles

Les pelouses à Brachypode rameux peuvent évoluer progressivement vers des formations de garrigues dont la composition comprend une part importante de chaméphytes. Il s'agit des garrigues à Thym, Chêne kermès, Génévrier oxycèdre, Lentisque pour les faciès les plus squelettiques des zones thermophiles. Les sols plus profonds accueilleront des faciès à Romarin, Bruyère multiflore...

L'ensemble de ces faciès converge bien souvent vers des stades pré-forestiers à Chêne kermès, précédant l'installation des boisements de Chêne vert.

#### Valeur écologique et biologique

Sur le plan botanique, cet habitat est décrit comme étant l'un des plus riches en espèces du Midi français, notamment par les thérophytes méditerranéennes qui s'y installent. Ces pelouses rassemblent de nombreux enjeux chez les principaux groupes faunistiques patrimoniaux. L'originalité des espèces rencontrées se retrouve aussi bien chez les oiseaux que chez les orthoptères, sans oublier les papillons de jour qui trouvent dans ces biotopes quelques-uns des habitats les plus intéressants sur le plan de la diversité taxonomique.

#### Répartition nationale

Historiquement, la distribution de ces pelouses couvrait largement le territoire méditerranéen. Leur état de conservation et les fortes régressions observées au cours du siècle passé témoignent cependant d'atteintes fortes à ces biotopes (fermeture par les ligneux, conversion en terre cultivable, urbanisation...).

### NOM DU SITE

**Localisation** : partie sud du territoire

**Etat de conservation** : moyen

**Facteurs de dégradation** : recouvrement par les jeunes arbustes

#### Espèces d'intérêt patrimonial

**Flore** : Gagées, Ails, Astragale hérissée

**Faune** : Lézard ocelé

#### Menaces

- abandon pastoral
- mise en culture
- urbanisation

#### Principes de gestion

- réouverture des pelouses
- mise en place d'un pâturage extensif

## PRAIRIES A *MOLINIA* SUR SOLS CALCAIRES, TOURBEUX OU ARGILO-LIMONEUX

Code CORINE	37.311
Syntaxon	<i>Juncion acutiflori, Molinion caeruleae</i>
Code Natura 2000	6410
Prioritaire	oui
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	rare



### Cortège végétal typique de l'habitat :

Jonc à fleurs aïgues, *Juncus acutiflorus*  
 Molinie bleue, *Molinia caerulea*  
 Laïche bleuâtre, *Carex panicea*  
 Cirse tubéreux, *Cirsium tuberosum*  
 Carvi verticillé, *Carum verticillatum*  
 Danthonie retombante, *Danthonia decumbens*  
 Sénéçon à feuilles de Roquette, *Senecio erucifolius*  
 Petite Scorzonère, *Scorzonera humilis*  
 Sérapias à languette, *Serapias lingua*  
 Orchis à fleurs lâches, *Anacamptis laxiflora*

### Description de l'habitat

Prenant l'apparence de prés humides où la hauteur de la végétation n'excède généralement pas les 50 cm, cet habitat est caractérisé par la dominance de deux principales espèces en fonction du type de sols sur lequel il se développe.

Les phénomènes de battement de nappe sont essentiels au fonctionnement de ces milieux.

Le Jonc acutiflore s'exprime fortement dans les contextes acides, en compagnie du Carum verticillé, des Renoncules flammette et âcre, de l'Epilobe des marais et parfois de la Pédiculaire des bois.

La plupart des parcelles recensées se développent sur substrat acide.

Dans les contextes basiques (roche mère sédimentaire), la Molinie peut prendre une place importante dans la communauté, accompagnée de la Laïche glauque, la Brunelle à feuilles d'hysopé ou encore le Cirse tubéreux.

### Dynamique et confusions possibles

Ces prairies humides se développent sur des sols généralement pauvres en éléments nutritifs sous un climat à influence atlantique relativement marquée. Les pratiques agricoles en cours peuvent largement influencer la structure des communautés, via l'activité de fauche et les actions de drainage.

Les imbrications avec les habitats attenants sont nombreuses et rendent délicate la délimitation de ces communautés. On rencontre souvent, à proximité, d'autres prairies humides, des mégaphorbiaies, des tourbières de transition, des cariçaies et d'autres groupements des sources.

Leur diversité phytosociologique est donc importante et les rapproche parfois des prairies humides eutrophes sur la façade atlantique et des prairies humides oligotrophes dans les contextes collinéens sur sols cristallins.

Leur dynamique est relativement stable tant qu'une activité d'exploitation perdure sur les parcelles. Dans le cas contraire, les accumulations de biomasse (litière) conduisent peu à peu à l'installation de formations buissonnantes basses, premiers stades des dynamiques pré-forestières.

### Valeur écologique et biologique

Les pratiques de fauche et de pâturage diversifiées peuvent conduire à l'expression d'une diversité floristique intéressante accueillant des espèces patrimoniales.

### Répartition nationale

Présent dans une large moitié nord du territoire métropolitain, cet habitat atteint ici ses limites sud avant le massif pyrénéen.

GENERALITES

NOM DU SITE	<b>Localisation</b> : On retrouve cet habitat au-delà de 250 mètres d'altitude, sur la partie haute du massif.	
	<b>Etat de conservation</b> : moyen à mauvais	<b>Facteurs de dégradation</b> : recouvrement de jeunes arbustes ou buissons, drains
	<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b> <b>Flore</b> : <i>Ononis mitissima</i> , <i>Bellevalia romana</i> , <i>Melilotus siculus</i> , <i>Anacamptis laxiflora</i> , <i>A. palustris</i> <b>Faune</b> : Busards	
	<b>Menaces</b> - fermeture du milieu - intensification des pratiques (amendement, fauche précoce, fertilisation, surpâturage...), mise en culture - urbanisation - modification du fonctionnement hydraulique (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau...)	<b>Principes de gestion</b> - fauche et pâturage extensifs

## PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE

<b>Code CORINE</b>	38.2	
<b>Syntaxon</b>	<i>Arrhenatherion s.s.</i>	
<b>Code Natura 2000</b>	6510	
<b>Prioritaire</b>	non	
<b>Déterminant ZNIEFF</b>	oui	
<b>Fréquence en L-R</b>	rare	
<b>Cortège végétal typique de l'habitat :</b>		
<p>Fromental élevé, <i>Arrhenatherum eliatum</i>          Lin bisannuel, <i>Linum bienne</i>          Gaudinie fragile, <i>Gaudinia fragilis</i>          Dactyle aggloméré, <i>Dactylis glomerata</i>          Fétuque roseau, <i>Festuca arundinacea</i>          Brome dressé, <i>Bromus erectus</i></p>		
<b>GENERALITES</b>	<b>Description de l'habitat</b>	
	<p>Prairies productives à hautes herbes, dépendant de stations fertiles douces ou très faiblement saumâtres, sur sol profond frais à semi-sec. Deux grands ensembles sont à distinguer en Languedoc-Roussillon :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la variante d'affinité médio-européenne, répandue sur l'ensemble des contreforts montagneux, caractérisée par la dominance du Fromental (<i>Arrhenatherum eliatum</i>) et la présence du Crépide bisannuel (<i>Crepis biennis</i>), Géranium des prés (<i>Geranium pratense</i>) ou de la Grande berce (<i>Heracleum sphondylium</i>).</li> <li>- la variante méditerranéenne se distingue par la dominance de deux graminées, la Fétuque roseau (<i>Festuca arundinacea</i>) et la Gaudinie fragile (<i>Gaudinia fragilis</i>), ainsi que par la présence d'un cortège de plantes bulbeuses (<i>Bellevalia romana</i>, <i>Narcissus tazetta</i>, <i>Anacamptis laxiflora</i>).</li> </ul>	
	<b>Dynamique et confusions possibles</b>	
	<p>En plaine, la dynamique conduit à l'apparition de stades arbustifs à rosiers, Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), Petit Orme (<i>Ulmus minor</i>), frênes, Cornouiller sanguin... avant le terme forestier constitué par la Chênaie pubescente.</p>	
	<b>Valeur écologique et biologique</b>	
<p>Cet habitat accueille une diversité floristique intéressante. Directement lié à la présence d'eau cet habitat représente un enjeu patrimonial fort.</p>		
<b>Répartition nationale</b>		
<p>Habitat présent en France dans la plaine du pourtour méditerranéen, de la Crau au Roussillon, avec des enclaves sur l'arrière-Pays en contre-bas des Cévennes.</p>		
<b>NOM DU SITE</b>	<b>Localisation</b> : On retrouve cet habitat au-delà de 250 mètres d'altitude, sur la partie haute du massif.	
	<b>Etat de conservation</b> : moyen	<b>Facteurs de dégradation</b> : recouvrement de jeunes arbustes ou buissons
	<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b>	
	<p><b>Flore</b> : <i>Ononis mitissima</i>, <i>Bellevalia romana</i>, <i>Melilotus siculus</i>, <i>Anacamptis laxiflora</i>, <i>A. palustris</i>  <b>Faune</b> : Busards</p>	
	<b>Menaces</b>	<b>Principes de gestion</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- fermeture du milieu</li> <li>- intensification des pratiques (amendement, fauche précoce, fertilisation, surpâturage...), mise en culture</li> <li>- urbanisation</li> <li>- modification du fonctionnement hydraulique (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- fauche tardive (après 15 juin) puis seconde fauche ou pâture du regain (automne à printemps)</li> </ul>	

## TOURBIERES HAUTES ACTIVES

Code CORINE	51.11
Syntaxon	<i>Sphagnion medii</i>
Code Natura 2000	7110
Prioritaire	oui
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	rare
Surface dans le site	



### Cortège végétal typique de l'habitat :

Sphaigne, *Sphagnum sp.*  
 Droséra à feuilles rondes, *Drosera rotundifolia*  
 Callune, *Calluna vulgaris*  
 Rhynchospora blanc, *Rhynchospora alba*  
 Bouleau blanc, *Betula alba*

### Description de l'habitat

Composées d'un substrat d'origine organique que l'on appelle «la tourbe», les tourbières sont des formations vieilles de quelques 5 à 10 000 ans.

Cet habitat se présente sous la forme de communautés herbacées hygrophiles. Les Sphaignes sont à l'origine de la structuration des communautés, tant sur le plan floristique que sur celui de la structure. On trouve ainsi des buttes de Sphaignes s'élever dans les endroits les plus anciens et les plus constants en terme d'alimentation hydrique. Elles accueillent une végétation particulière du fait des conditions de sol (très acide) et d'hygrométrie très spécifiques (ex. *Drosera spp.*). Ces buttes sont accompagnées de dépressions sous forme de chenaux ou de rigoles au sein desquelles se développent des espèces caractéristiques (ex. *Anagallis tenella*).

### Dynamique et confusions possibles

Largement dépendantes des apports hydriques qui conditionnent la décomposition de la matière organique, ces formations peuvent rapidement évoluer vers des faciès de prairies humides en cas de changement. La dynamique naturelle conduit au boisement de ces milieux.

### Valeur écologique et biologique

Les tourbières hautes actives constituent de véritables reliques postglaciaires qui ne se trouvent cantonnées sous nos latitudes qu'en de rares régions au microclimat très particulier où elles trouvent aujourd'hui leurs derniers refuges. Les conditions de vie dans ces milieux sont très contraignantes et les communautés animales et végétales qui s'y développent sont généralement strictement inféodées à ces milieux (espèces tyrophobiontes). Les tourbières hautes actives constituent ainsi le refuge d'espèces extrêmement rares et/ou menacées à l'échelle de notre territoire ou de l'Europe, boréo-subalpines ou arctico-alpines, et la plupart sont protégées au niveau national ou figurent sur les listes rouges d'espèces menacées en France.

### Répartition nationale

Habitat présent en France sur une grande partie du territoire, mais fortes concentrations dans les régions de moyenne montagne ou à l'étage intermédiaire (montagnard) des hautes montagnes (Vosges, Jura, Alpes du nord, Massif central, Pyrénées), également dans le Massif armoricain, le Bassin parisien et les Ardennes.

GENERALITES

<b>NOM DU SITE</b>	<b>Localisation</b> : On les rencontre en altitude, sur la partie sommitale de la Montagne Noire, depuis Laprade jusque Pradelle, au pied du Pic de Nore.	
	<b>Etat de conservation</b> : variable	<b>Facteurs de dégradation</b> : fréquentation
	<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b> <i>Flore</i> : <i>Dosera</i> spp., <i>Faune</i> : Grenouille rousse, Lézard vivipare	
	<b>Menaces</b> - boisement (enrésinement, populiculture) - extraction de tourbe - drainage / ennoisement, creusement de plans d'eau - surpâturage - pollution atmosphérique et réchauffement climatique	<b>Principes de gestion</b> - proscrire les boisements et mise en culture, exploitation industrielle de tourbe, etc. - maintenir le régime hydrique ou le restaurer - pâturage très extensif - ... Cf. document de référence produit par Espaces naturels de France (Dupieux, 1998)

## HETRAIES ATLANTIQUES, ACIDOPHILES

### A SOUS-BOIS A *ILEX* ET PARFOIS *TAXUS*

Code CORINE	41.12
Syntaxon	<i>Ilici-Fagenion</i>
Code Natura 2000	9120
Prioritaire	non
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	rare



#### Cortège végétal typique de l'habitat :

Hêtre, *Fagus sylvatica*  
 Houx, *Ilex aquifolium*  
 If, *Taxus baccata*  
 Fragon, *Ruscus aculeatus*  
 Germandrée scorodoine, *Teucrium scorodonia*  
 Mélampyre des prés, *Mélampyrum pratense*  
 Myrtille, *Vaccinium myrtillus*  
 Fougère aigle, *Pteridium aquilinum*

#### Description de l'habitat

Il s'agit de hêtraies (et chênaies-hêtraies ou hêtraies-sapinières) installées sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides. Type d'habitat lié à un climat humide avec un hiver frais et des gelées de printemps possibles, représentatif du domaine atlantique.

La strate arborescente est dominée par le Hêtre, la strate arbustive avec le Houx et le Noisetier, le tapis herbacé avec la Luzule, le Mélampyre des prés, la Mélisse à une fleur (*Melica uniflora*), la strate muscinale est fournie et diversifiée.

#### Dynamique et confusions possibles

On retrouve ces boisements dans la partie nord du territoire, à des altitudes minimales de 500 m. La composition floristique observée ainsi que la proximité immédiate avec les boisements de Chêne blanc d'influence supra-méditerranéenne nous conduisent à rattacher ces boisements aux hêtraies collinéennes et non montagnardes, non citées en dessous de 600 m, en conditions atlantiques ou continentales.

#### Valeur écologique et biologique

L'aire générale de l'habitat est développée, la flore plutôt banale, mais les faciès riches en Houx sont intéressants compte tenu de leur état résiduel (la gestion passée les a fait souvent disparaître).

#### Répartition nationale

Etage collinéen des régions sous influence atlantique.

GENERALITES

**Localisation** : partie nord de la Montagne Noire : Pradelles-Cabardès et nord Lampy

**Etat de conservation** : mauvais à bon

**Facteurs de dégradation** : faible proportion de gros bois et bois mort

#### Espèces d'intérêt patrimonial

**Flore** : aucune

**Faune** : Lucane cerf-volant, Grand capricorne, Circaète Jean-le-blanc, Pic Noir

#### Menaces

- incendies
- exploitation forestière en taillis des vieux peuplements
- urbanisation

#### Principes de gestion

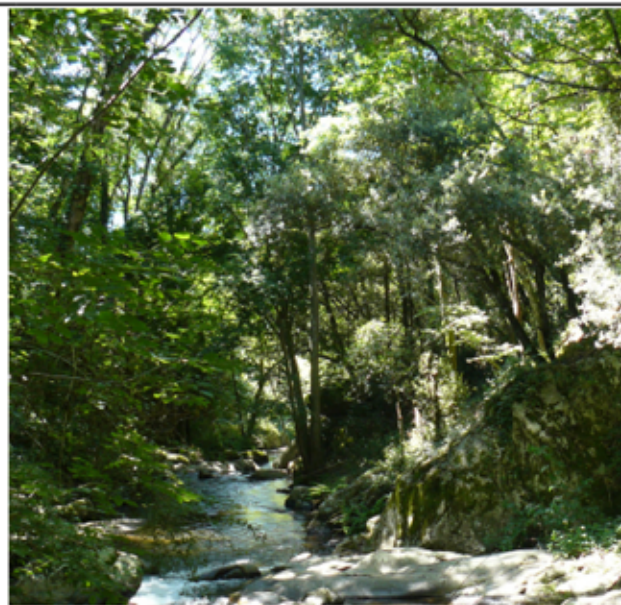
- maintien des vieux peuplements
- gestion sylvo-pastorale

NOM DU SITE



## FORETS ALLUVIALES A *ALNUS GLUTINOSA* ET *FRAXINUS EXCELSIOR*

Code CORINE	44.3
Syntaxon	<i>Alno-padion</i>
Code Natura 2000	91E0 -7 / 8 / 11
Prioritaire	oui
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	rare



### Cortège végétal typique de l'habitat :

Aulne glutineux, *Alnus glutinosa*  
 Frêne commun, *Fraxinus excelsior*  
 Geranium noueux, *Geranium nodosum*  
 Eupatoire chanvrine, *Eupatorium cannabinum*  
 Saponaire officinale, *Saponaria officinalis*  
 Circée de Paris, *Circea lutetiana*  
 Fougère femelle, *Athyrium filix-femina*  
 Millepertuis androsème, *Hypericum androsaemum*

GENERALITES	<b>Description de l'habitat</b>	
	Différents faciès se retrouvent en fonction du débit du cours d'eau et du substrat. De manière générale, ces boisements rivulaires sont dominés, dans la strate arborescente, par le Frêne commun et l'Aulne glutineux ou peuvent apparaître le Chêne pédonculé le Chêne pubescent témoignant de l'influence supra-méditerranéenne ou dans les vallons plus encaissés le Chataignier, en situation limitrophes avec les forêts de Chataigniers.	
	La strate herbacée est dominée par des espèces mésohygrophiles et des nitrophiles.	
	<b>Dynamique et confusions possibles</b>	
NOM DU SITE	La variabilité de ces boisements est importante du fait de la proximité de formations forestières hétérogènes telles que les Chataigneraies ou les boisements de Chênes.	
	<b>Valeur écologique et biologique</b>	
	Les déforestations passées ont souvent conduit à la disparition de cet habitat le long de certaines vallées. On peut y retrouver quelques espèces peu fréquentes. L'intérêt réside dans le complexe d'habitats offrant de multiples niches écologiques aux espèces animales et végétales.	
	<b>Répartition nationale</b>	
L'habitat 91E0-7 est décrit dans les vallées des Causses et Pyrénées orientales.		
L'habitat 91E0-8 et -11 est décrit à l'étage collinéen, plus rare à l'étage montagnard ou submontagnard.		
<b>Localisation</b> : Ces boisements sont présents sur le Lampy principalement sur les communes de Saissac (secteurs des Cabanelles, du Lampy vieux, le Fagal, Comejeanne) et de Villemagne (secteur du Guillermet). Des pointages ont également été effectués sur Brousses-et-Villaret et les Cammazes.		
<b>Etat de conservation</b> : bon à mauvais		<b>Facteurs de dégradation</b> : peu de gros bois et de bois mort
<b>Espèces d'intérêt patrimonial</b>		
<b>Flore</b> : Mégaphorbiaies des étages supérieurs : Lis martagon, Doronic d'Autriche, Renoncule à feuilles de Platane		
<b>Faune</b> : terrain de chasse pour les chiroptères, libellules genre <i>Oxygastra</i> et <i>Macromia</i>		
<b>Menaces</b>		<b>Principes de gestion</b>
- coupes, barrages - exploitation forestière en taillis des vieux peuplements		- maintien du fonctionnement hydraulique - maintien des vieux peuplements - gestion sylvo-pastorale

## PENTES ROCHEUSES SILICEUSES AVEC VEGETATION CHASMOPHYTIQUE

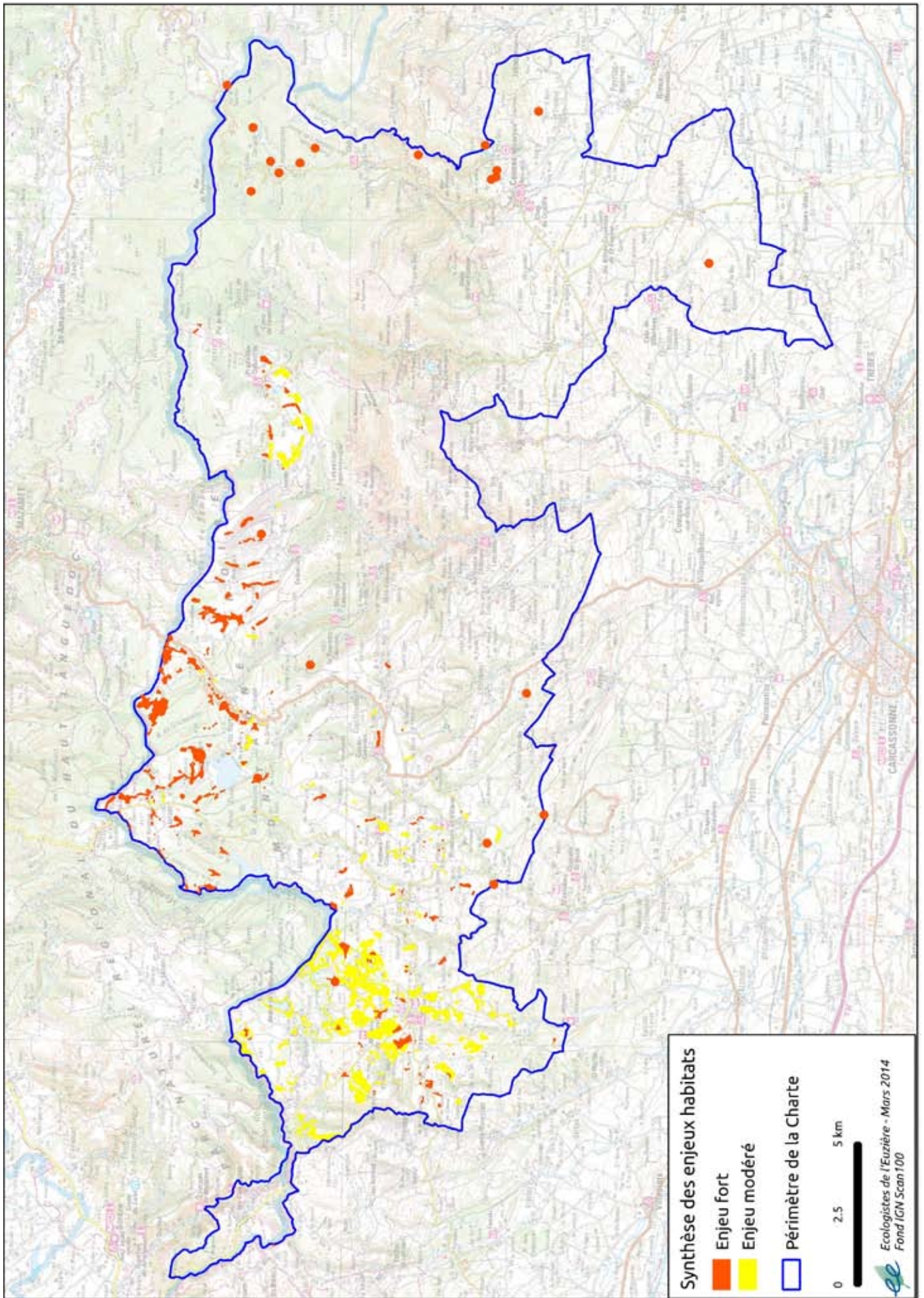
Code CORINE	62.26
Syntaxon	<i>Antirrhinion asarinae</i>
Code Natura 2000	8220 - 14
Prioritaire	non
Déterminant ZNIEFF	oui
Fréquence en L-R	très rare



### Cortège végétal typique de l'habitat :

*Asplenium septentrionale*  
*Asplenium trichomanes*  
 Armérie de Malinvaud, *Armeria malinvaudii*  
 Corbeille d'argent à gros fruit, *Hormathophylla macrocarpa*  
 Leucanthème de Montpellier, *Leucanthemum monspeliense*  
 Phagnalon sordide, *Phagnalon sordidum*  
*Saxifraga spp*  
*Sedum spp*  
 Nombriil de Vénus, *Umbilicus rupestris*

GENERALITES	<p><b>Description de l'habitat</b></p> <p>Végétation des rochers granitiques, siliceux et décarbonatés quelles que soient leurs expositions (surtout sud), depuis l'étage montagnard jusqu'aux plus hautes altitudes. Ensemble de milieux très ouverts et très faiblement végétalisés, caractérisés par une flore spécifique et très adaptée se développant sur un réseau de fissures et d'étroits replats à l'exception des vires et replats plus larges</p> <p><b>Valeur écologique et biologique</b></p> <p>Les falaises siliceuses constituent un habitat d'espèce pour de nombreuses espèces végétales ou animales à caractère patrimonial, notamment des oiseaux comme l'Aigle royal.</p> <p><b>Répartition nationale</b></p> <p>Cet habitat est inféodé aux massifs siliceux des Cévennes et avoisinants (Montagne Noire, l'Espinouse).</p>	
NOM DU SITE	<p><b>Localisation</b> : partie sud est du territoire (entre Lespinassière, Mas Cabardès, Villeneuve-Minervois et Trausse)</p>	
	<p><b>Etat de conservation</b> : bon</p>	<p><b>Facteurs de dégradation</b> :</p>
	<p><b>Espèces d'intérêt patrimonial</b></p> <p><b>Flore</b> : Armérie de Malinvaud, Corbeille d'argent à gros fruit, Inule faux-héliénium  <b>Faune</b> : Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin</p>	
	<p><b>Menaces</b></p> <p>Cet habitat est globalement peu menacé. Toutefois certaines menaces potentielles peuvent agir, telles que l'ouverture de carrières ou de pistes</p>	<p><b>Principes de gestion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas d'intervention</li> <li>- éviter l'ouverture de carrières ou de pistes</li> </ul>



Les enjeux concernant les habitats se situent donc principalement dans la moitié nord du territoire. Les enjeux les plus forts se situent sur des zones ponctuelles : tourbières, mares temporaires, les pelouses sèches et falaises.

Les enjeux modérés concernent les hêtraies, les forêts alluviales et les prairies.

Cette carte de synthèse donne une localisation des enjeux non exhaustive, reflétant les données que nous avons pu récolter.

### 3) Flore patrimoniale

Un certain nombre d'espèces présente un intérêt patrimonial du fait de leur répartition à différentes échelles (degré de rareté sur le territoire national, endémisme régional...) ou de leur situation biogéographique (isolat populationnel, limite d'aire de répartition..).

Cet intérêt est aujourd'hui en partie reconnu par des statuts spécifiques pour différentes réglementations et outils d'information (liste d'espèces ZNIEFF).

Historiquement parlant, ces données sont notamment issues des démarches d'actualisation des inventaires pour les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et datent d'une dizaine d'années pour la plupart d'entre elles.

Les données recensent 25 espèces protégées sur le territoire et un peu plus d'une centaine inscrites sur les listes ZNIEFF (rares).

Espèces protégées :

Taxons	Statut	Milieus
<i>Allium chamaemoly</i>	PN1	pelouses
<i>Allium moly</i>	PN1	pelouses
<i>Anemone coronaria</i>	PN1	messicole
<i>Arenaria controversa</i>	PN1	messicole
<i>Arenaria modesta</i>	PR	pelouses
<i>Armeria malinvaudii</i>	PR	rochers
<i>Astragalus echinatus</i>	PR	garrigues ouvertes
<i>Bellevalia romana</i>	PN1	prés humides, bords de ruisseaux
<i>Drosera rotundifolia</i>	PN2	tourbières
<i>Gagea bohémica</i>	PN1	pelouses rases, sols pierreux
<i>Gagea granatellii</i>	PN1	pelouses rases, sols pierreux
<i>Gagea lacaitae</i>	PN1	pelouses rases, sols pierreux
<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	PN1	rochers calcaires
<i>Inula helenioides</i>	PN1	coteaux secs, rochers
<i>Isoetes duriei</i>	PN1	milieu humide temporaire
<i>Kickxia commutata</i>	PN1	lieux sablonneux, humides
<i>Leucojum aestivum</i>	PN1	fossés et prairies humides
<i>Littorella uniflora</i>	PN1	zones humides
<i>Nonea erecta</i>	PN1	messicole
<i>Ophrys catalaunica</i>	PN1	pelouses
<i>Ophrys magniflora</i>	PN1	pelouses
<i>Orchis coriophora</i> L. subsp. <i>coriophora</i>	PN1	prés de fauche un peu humides
<i>Orchis coriophora</i> L. subsp. <i>fragrans</i>	PN1	prés humides
<i>Spiranthes aestivalis</i>	PN1	milieux humides

PN1 : Protection nationale, art.1 / PN2 : Protection nationale, art.2 / PR : Protection régionale.

Espèces ZNIEFF, non protégées :

Taxons	Statut	Milieus
<i>Adonis annua</i>	Det	messicole
<i>Agrostemma githago</i>	Det	messicole
<i>Allium rotundum</i> subsp. <i>rotundum</i>	Det	messicole
<i>Anagallis minima</i>	Det	humide temporaire
<i>Asperula arvensis</i>	Det	messicole
<i>Asplenium fontanum</i>	Det.	rochers calcaires
<i>Astragalus stella</i>	Det	lieux arides
<i>Bifora testiculata</i>	Det	messicole
<i>Briza minor</i>	Det	messicole
<i>Bunium pachypodum</i>	Det	messicole
<i>Bupleurum rotundifolium</i>	Det	messicole
<i>Cachrys trifida</i>	Det	pelouses
<i>Callitriche stagnalis</i>	Rem	mares, fossé, ruisseaux
<i>Cardamine raphanifolia</i>	Det	praries humides, bords ruisseaux
<i>Carex binervis</i>	Det	pelouses
<i>Carex depauperata</i>	Det	forêt de feuillus
<i>Carex echinata</i>	Det	tourbières
<i>Carex laevigata</i>	Det	lieux humides
<i>Carex pulicaris</i>	Rem	tourbières
<i>Carex punctata</i>	Det	marécages
<i>Carex vesicaria</i>	Det	bords des eaux
<i>Ceratocarpus claviculata</i>	Det	haies, clairières, lisières
<i>Chenopodium chenopodioides</i>	Det	zone salées exondées
<i>Clematis recta</i>	Det	haies, clairières, lisières
<i>Cnicus benedictus</i>	Det	messicole
<i>Consolida ajacis</i>	Det	messicole
<i>Eleocharis multicaulis</i>	Rem	bords des eaux
<i>Equisetum hyemale</i>	Det	lieux humides
<i>Eriophorum vaginatum</i>	Det	tourbières
<i>Euphorbia chamaesyce</i> L. subsp. <i>chamaesyce</i>	Rem	messicole
<i>Euphorbia duvalii</i>	Rem	rochers
<i>Euphorbia flavicoma</i>	Det	rocailles
<i>Euphorbia villosa</i>	Rem	lieux humides
<i>Exaculum pusillum</i>	Det	lieux humides
<i>Festuca arvernensis</i>	Rem	pelouses
<i>Galium timeroyi</i>	Rem	
<i>Galium tricorutum</i>	Det	cultures
<i>Genista pulchella</i>	Det	côteaux arides calcaires
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Det	praries marécageuses
<i>Halimium umbellatum</i> subsp. <i>umbellatum</i>	Det	landes, côteaux siliceux
<i>Helianthemum ledifolium</i>	Det	garrigues
<i>Helianthemum violaceum</i>	Det	garrigues
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i>	Rem	ourlets
<i>Hesperis laciniata</i>	Det	rochers, éboulis
<i>Hesperis matronalis</i>	Rem	haies, bois, buissons
<i>Hippocrepis ciliata</i>	Rem	cultures, pelouses
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Det	lieux humides surtout tourbeux

<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl	Det	bois clairs et secs
<i>Illecebrum verticillatum</i>	Rem	sables humides
<i>Iris graminea</i>	Det	praries, côteaux herbeux
<i>Juncus tenageia</i>	Rem	sables humides
<i>Lathyrus cirrhosus</i>	Det	bois et côteaux siliceux
<i>Leucanthemum monspeliense</i>	Rem	rochers
<i>Leucanthemum subglaucum</i>	Rem	côteaux
<i>Lilium pyrenaicum</i>	Det	bois et prairies
<i>Linaria micrantha</i>	Det	champs, bord de chemin
<i>Lupinus angustifolius</i>	Rem	champs sablonneux
<i>Lycopodium clavatum</i>	Det	landes, bruyère et bois
<i>Lythrum portula</i>	Rem	mares temporaires
<i>Malcomia africana</i>	Rem	vignes et champs
<i>Medicago hybrida</i>	Det	pelouses
<i>Meconopsis cambrica</i>	Det	bois et lieux ombragés
<i>Melilotus elegans</i>	Det	lieux sablonneux
<i>Minuartia capillacea</i>	Det	pelouses
<i>Myosoton aquaticum</i>	Rem	lieux humides
<i>Myrrhoides nodosa</i>	Det	clairières et lisières
<i>Odontites viscosus</i>	Rem	lieux secs et arides
<i>Orchis lactea</i>	Det	pelouses, lisières
<i>Petroselinum segetum</i>	Det	champs humides, haies, fossés
<i>Polycnemum majus</i>	Det	lieux pierreux ou sablonneux
<i>Polygonum bellardii</i>	Det	champs sablonneux
<i>Pulmonaria affinis</i>	Rem	prés, bois clairs
<i>Pulsatilla rubra</i>	Rem	pelouses rocailleuses sèches
<i>Radiola linoides</i>	Det	landes, lieux sablonneux humides
<i>Ranunculus hederaceus</i>	Det	fossés, marais, ruisseaux
<i>Rhynchospora alba</i>	Rem	marais tourbeux
<i>Romulea ramiflora</i>	Rem	lieux herbeux et sablonneux
<i>Sagina procumbens</i>	Rem	lieux frais, rochers humides siliceux
<i>Saxifraga clusii</i>	Det	
<i>Scirpus sylvaticus</i>	Rem	prairies humides, fossés
<i>Scorzonera austriaca</i>	Det	pelouses, rocailles
<i>Scorzonera humilis</i>	Det	praries humides
<i>Scrophularia alpestris</i>	Det	lieux humides siliceux
<i>Scutellaria galericulata</i>	Rem	bords des eaux, lieux humides marécageux
<i>Scutellaria minor</i>	Det	zones humides
<i>Sedum rubens</i>	Rem	champs, vignes, murs
<i>Serapias cordigera</i>	Det	prairies humides, landes, bois clairs
<i>Simethis mattiazzii</i>	Det	pelouses
<i>Taraxacum Sect. Palustria</i>	Det	prairies
<i>Tephroses helenitis subsp. helenitis var. helenitis</i>	Det	
<i>Thymus embergeri</i>	Rem	pelouses, marne
<i>Trifolium bocconeii</i>	Det	champs arides, côteaux siliceux
<i>Trifolium filiforme</i>	Rem	pelouses, lieux sablonneux
<i>Trifolium hirtum</i> All.	Det	lieux arides et sablonneux
<i>Trifolium patens</i> Schreber	Rem	prairies, bords des chemins
<i>Trifolium strictum</i> L.	Det	pelouses, côteaux sablonneux
<i>Vaccaria hispanica</i>	Det	messicole

<i>Valerianella echinata</i>	Det	messicole
<i>Vicia orobus</i>	Det	ourlets
<i>Viola bubanii</i>	Det	pâturages, landes

Det : espèce déterminante ZNIEFF / Rem : espèce remarquable ZNIEFF.

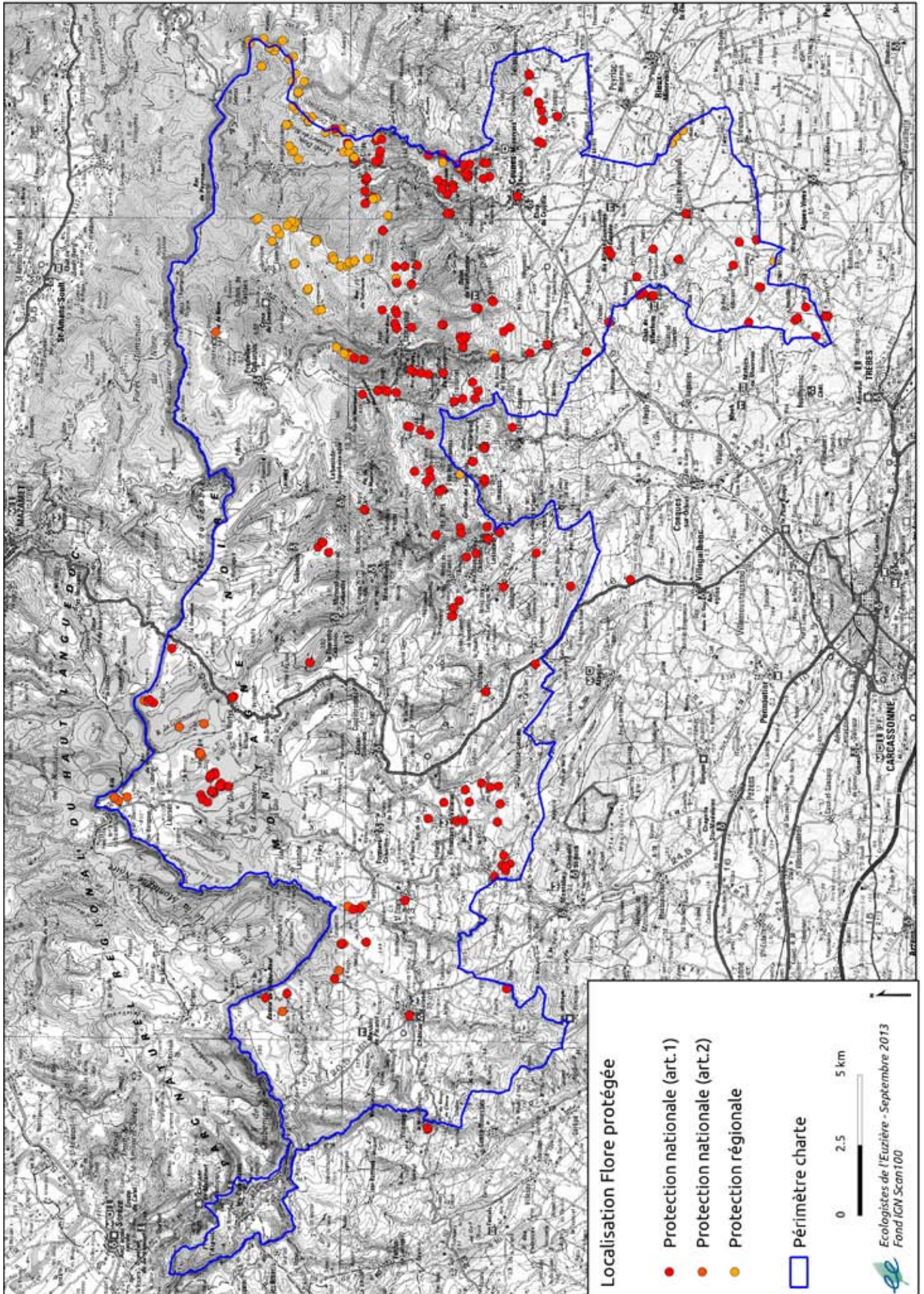
Les cartes présentées ci-après localisent la flore patrimoniale. Elles peuvent aussi refléter les zones très prospectées (ex. les ENS) et les zones sous-prospectées.

Il apparaît que presque tout le territoire est concerné. Les zones géographiques les plus sensibles sont les communes de :

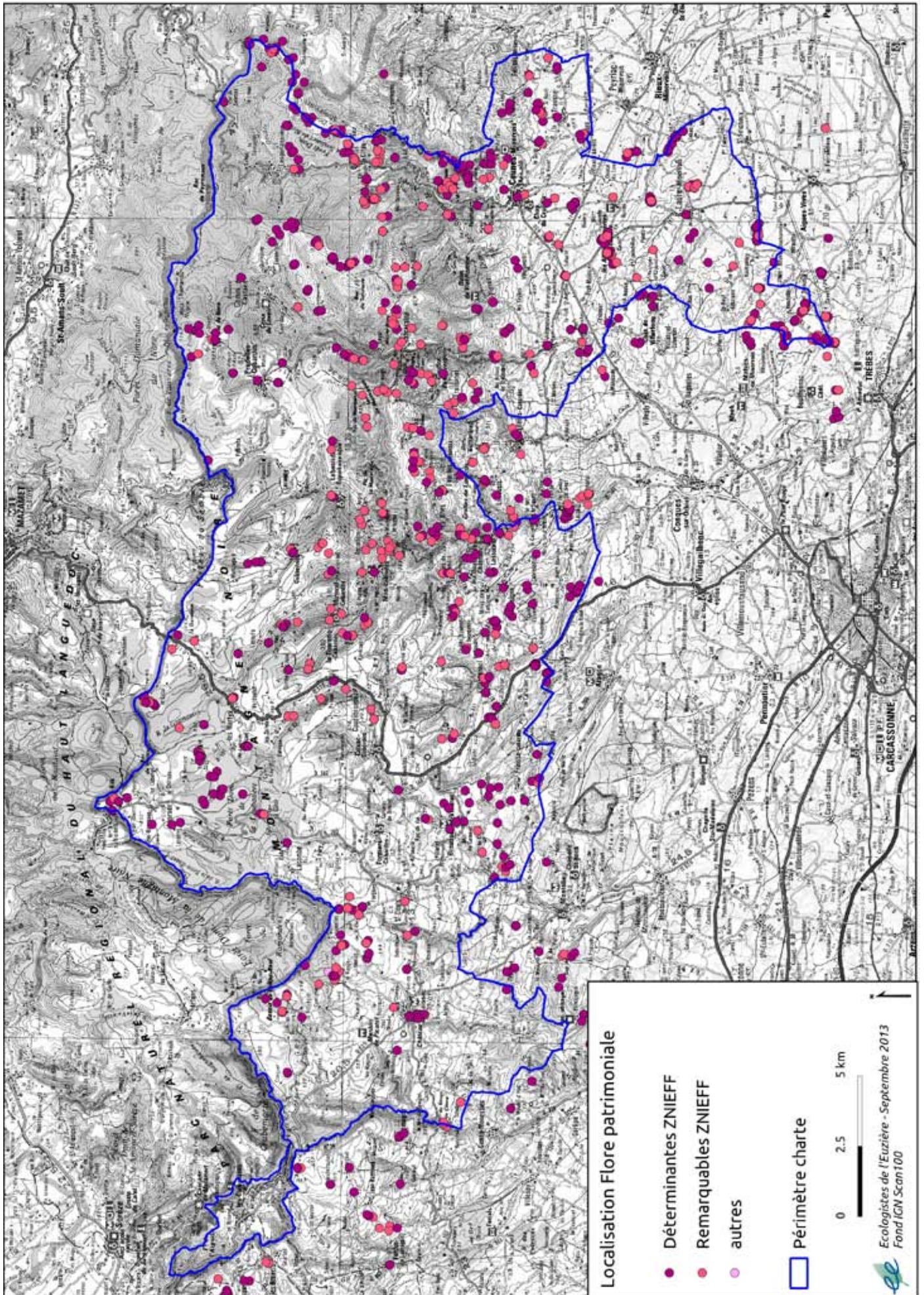
- Montolieu par la présence notamment de mares temporaires
- Brousses-et-Villaret : mares temporaires et Gagée de Granatelli
- Cabrespine : Gagée et *Hormathophylla macrocarpa*
- Caunes-Minervois : *Allium moly*, *Hormathophylla macrocarpa*, Gagées, *Armeria malinvaudii*
- Citou et Villeneuve-Minervois: nombreuses espèces de milieux ouverts
- ournes-Cabardès, Roquefère : Gagées entre autres
- Fraisse-Cabardès : belles stations de *Bellevalia romana*
- Laprade, St Denis et les Martyrs : tourbières
- Laure-Minervois : *Inula helenioides* notamment
- Saissac : nombreuses espèces de zones humides
- Trausse : *Allium chamaemoly*
- Villanière : Gagées



Les milieux concernés par la présence d'espèces protégées sont donc les milieux ouverts, rupestres ou les zones humides (tourbières, mares temporaires, pariries humides).



Les milieux forestiers n'hébergent aucune plantes protégées mais quelques plantes rares.







<b>Ail petit Moly</b>		<i>Alium chamaemoly L.</i>
<b>Ecologie</b>		
<b>Description</b>		
<p>Petite plante bulbeuse s'élevant à peine du sol, sa tige souterraine est très courte, entourée par les gaines des trois ou quatre feuilles de couleur glauque, linéaires, planes, velues et ciliées qui s'étalent à la surface du sol. L'inflorescence en ombelle qui s'épanouit entre janvier et avril est composée de cinq à dix fleurs blanches courtement pédicellées.</p> <p>C'est une plante de la frange littorale, qui peut remonter le long des cours d'eau ; elle pousse en situation ouverte avec une faible concurrence végétale, sur pelouse rase sablonneuse ou sur sols pierreux (parfois compactés), entre le niveau de la mer et 600m d'altitude environ.</p> <p>C'est une espèce très rare, strictement méditerranéenne. On la rencontre sporadiquement en Corse, et dans six départements en Languedoc-Roussillon et en Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p>		
		<i>Photo : Ecologistes de l'Euzière</i>
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection : nationale (Annexe 1)</li> <li>• Livre rouge national des espèces menacées : tome 2</li> <li>• Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante stricte</li> </ul>		
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>		
<b>Localisation</b>	L'Ail petit-Moly est essentiellement localisé dans les secteurs de garrigues. On le rencontre dans les fonds de vallons où s'accumulent limons et sables. Il apprécie les sentiers fortement piétinés et les lieux pas trop secs.	
<b>Nombre de stations</b>	une douzaine	
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>
C'est une espèce relativement fréquente dans le secteur, elle est donnée dans plus de trente communes dans le Languedoc-Roussillon (sources: CBN document de mise à jour des ZNIEFF).		- Maintien d'un pâturage extensive ou d'une fauche adaptée

<b>Ail Moly</b>		<i>Allium moly</i> L.	
<b>Ecologie</b>			
<b>Description</b>			
<p>Plante vivace de 20-40 cm., glabre, à bulbe simple ovoïde-oblong à tunique coriace-brunâtre ; tige raide, cylindrique, munie vers la base d'une feuille unique, engaïnante, lancéolée-acuminée, large de 1-2 cm., plane, lisse, un peu raide, multinervée, n'atteignant pas l'ombelle ; spathe courte, à 2 valves mucronées; fleurs jaunes, grandes, en ombelle multiflore lâche rarement bulbifère ; pédicelles inégaux, plus longs que la fleur ; périanthe étalé, à divisions elliptiques-lancéolées, persistantes et subcoriaces ; étamines incluses, à filets tous simples ; anthères jaunes ; stigmate obtus.</p> <p>Coteaux calcaires arides, dans les montagnes de l'Aude ; indiqué dans les Basses-Alpes ; parfois cultivé et subsponané.</p>			
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection : nationale (Annexe 1)</li> <li>• Livre rouge national des espèces menacées : tome 1</li> <li>• Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante stricte</li> </ul>		 <p style="font-size: small; text-align: center;">Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse non validée (Répartition issue de la synthèse des données INPN)</p>	
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>			
<b>Localisation</b>	3 secteurs : Laprade, Lacoste, Caunes-Minervois		
<b>Nombre de stations</b>	une douzaine		
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>	
<p>Typiquement méditerranéen, il est très rare, limité en France à certaines collines de l'Aude et du sud Hérault (quelques stations)</p>		<p>- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée</p>	

# Orchis punaise

*Anacamptis coriophora* subsp. *coriophora*

## Ecologie

### Description

Plante vivace, glabre, haute de 20 à 40 cm. 4 ou 5 feuilles basales lancéolées, étroites, un peu carénées, dressées, vertes, non tachées ; 2 ou 3 feuilles caulinaires engainantes, plus petites, brunâtres à la base, les supérieures bractéiformes et entourant la tige. Inflorescence terminale, en épi subcylindrique long de 3 à 10 cm et composé de 3 à 20 fleurs ; fleurs de couleur variant d'un brun rougeâtre à un blanc rosé nuancé de vert, à odeur désagréable de punaise ou de mie de pain moisie ; éperon nectarifère épais, courbé vers le bas, plus court que le labelle ; floraison d'avril à juin.

Espèce héliophile, pouvant s'élever jusqu'à une altitude importante dans les montagnes (1500 m) ; surtout dans les prairies oligotrophes, dans les prés de fauche non amendés, un peu humides, neutres ou légèrement basiques.



### Statuts

- Protection : nationale (Annexe 1)
- Espèce remarquable ZNIEFF LR

### Répartition



## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

sur tout le territoire

### Nombre de stations



28



### Sensibilités - menaces



- la régression généralisée des milieux humides
- les amendements sur les prés de fauche

### Préconisation de gestion

- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée

<b>Orchis à odeur de vanille</b>		<i>Anacamptis coriophora</i> subsp. <i>fragans</i>
<b>Ecologie</b>		
<b>Description</b>		 <p style="text-align: right; font-size: small;">© MNHN-CBNBP R. DUPRE</p>
<p>Cette orchidée croît dans les milieux secs du sud de la France. D'autres sources indiquent un optimal dans les prés paratourbeux thermo-méditerranéens.</p> <p>La fleur dégage souvent un odeur de vanille ou d'anis. Les pétales et les sépales latéraux sont soudés et forment un casque aigu. L'éperon est massif, conique et aussi long que l'ovaire. Le lobe central du labelle est généralement plus long que les latéraux.</p>		
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Protection : nationale (Annexe 1)</li> <li>● Espèce remarquable ZNIEFF LR</li> </ul>		 <p style="font-size: x-small;">Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse. Non valable (Répartition issue de la synthèse des données INPN)</p>
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>		
<b>Localisation</b>	Entre Fournes-Cabardes et Cabrespine	
<b>Nombre de stations</b>	4	
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>
<p>- les amendements des prés de fauche- les aménagements</p>		<p>- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée</p>

<b>Anémone couronnée</b>		<i>Anemone coronaria L.</i>
<b>Ecologie</b>		
<b>Description de la plante et milieu de vie</b>		
<p>L'Anémone couronnée est une plante vivace, de 20 à 40 cm de hauteur, dont la hampe florale est légèrement poilue. Les feuilles sont profondément découpées en lanières divergentes, les folioles de l'involucre sessiles, profondément divisées. Les fleurs, grandes et solitaires, sont de couleur extrêmement variable allant du bleu au blanc en passant par le rouge ou le violet. Les carpelles sont laineux, à bec court et glabre.</p> <p>C'est une plante messicole très polymorphe qui a fait l'objet de sélections et d'hybridations pour la création des variétés horticoles. C'est une plante des champs, des oliveraies, des vignes et des cultures à l'abandon, à basse altitude.</p> <p>On la rencontre sur le littoral méditerranéen mais également en Midi-Pyrénées jusqu'en Poitou-Charentes.</p>		
<i>Photo : Ecologistes de l'Euzière</i>		
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection : nationale (Annexe 1)</li> <li>• Livre rouge national des espèces menacées : tome 2 classée « à surveiller »</li> <li>• Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante à critère</li> </ul>		
Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)		
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>		
<b>Localisation</b>	Citou	
<b>Nombre de stations</b>	2	
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>
<p>Cette espèce est assez rare d'une part en raison des prélèvements opérés dans la nature mais également du fait des modifications dans les pratiques agricoles.</p>		<p>- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adapté</p>

<b>Sabline des chaumes</b>	<i>Arenaria controversa</i> Boiss.
<b>Ecologie</b>	
<b>Description</b>	 <p style="text-align: right; font-size: small;">© MNHN-CBNBP J. CORDIER</p>
<p>Plante annuelle ou bisannuelle, rampante ou plus ou moins dressée. Tiges de 5 à 20 cm, courtement pubescentes, à nombreuses ramifications dichotomiques. Feuilles glabres ou ciliées à la base, épaisses, linéaires-aiguës, avec une seule nervure. Inflorescence en cyme dichotomique ; fleurs sur des pédicelles assez longs ; 5 sépales glabres, ovales-lancéolés, mucronés, chacun ayant une nervure saillante ; 5 pétales blancs, arrondis au sommet, dépassant d'un tiers les sépales. Fruit = capsule ovoïde dépassant légèrement le calice, s'ouvrant par 6 valves. Graines tuberculées, à tubercules courts et arrondis.</p> <p>Floraison en mai et juin.</p> <p>Dans les moissons, les friches et les champs pierreux et calcaires.</p>	
<b>Statuts</b>	<b>Répartition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Protection : nationale (Annexe 1)</li> <li>● Espèce déterminante ZNIEFF LR</li> </ul>	 <p style="font-size: x-small; text-align: center;">Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse Non réalisée (répartition issue de la synthèse des données INPN)</p>
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>	
<b>Localisation</b>	Villeneuve-Minervois, lieu-dit Les Escoumes
<b>Nombre de stations</b>	1
<b>Sensibilités - menaces</b>	<b>Préconisation de gestion</b>
<p>Modification des pratiques agricoles (en particulier les amendements et l'utilisation des herbicides)</p>	<p>- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée</p>

# Armérie de Malinvaud

*Armeria malinvaudii* H.J.Coste & Soulié

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Chaméphyte de 8 à 15 cm, plante en touffe robustes, à tiges et feuilles relativement épaisses ; capitule large de 15 à 25 mm, fleurs rose-pourpre.  
Rochers.

**Espèce endémique de la Montagne Noire.**



Photo : Tela botanica

### Statuts

- Protection : régionale (Article 1)
- Liste rouge de la flore vasculaire : vulnérable
- Espèce déterminante ZNIEFF LR

### Répartition



Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse  
Non valide (Répartition issue de la synthèse des données INPN)

## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Caunes-Minervois, Citou, Lespinassière, Villeneuve-Minervois, Castans

### Nombre de stations

une quarantaine

### Sensibilités - menaces

Aménagements divers

### Préconisation de gestion

Surveillance des stations existantes



# Astragale hérissée

*Astragalus echinatus*

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Petite plante annuelle, velue-blanchâtre, à feuilles composées de petites folioles ovales en nombre impair, l'Astragale hérissée à un port général couché ou légèrement ascendant. Ses fleurs sont petites, purpurines et forment, à 10-15, une petite tête ovoïde portée par un pédoncule égalant ou dépassant la feuille. Mais cette astragale se reconnaît surtout à la forme de ses fruits, petites gousses renflées dont l'épiderme est couvert d'écaillés plumeuses leur donnant un aspect cotonneux.

Cette espèce est présente sur une grande partie du pourtour de la Méditerranée. On ne la trouve, en France, que dans cinq départements méditerranéens, où elle pousse dans les garrigues très sèches et très ouvertes, en compagnie d'autres annuelles.



Photo : Ecologistes de l'Euzière

### Statuts

- Protection : régionale Languedoc-Roussillon
- Livre rouge national des espèces menacées : tome 1
- Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon

### Répartition



Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)

## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Laure-Minervois

### Nombre de stations

1

### Sensibilités - menaces

Perturbation du sol, fermeture du milieu.

### Préconisation

A prospecter.  
Surveillance de la station, maintien du milieu ouvert (pâturage extensif, fauche avec export).

# Scille romaine

*Bellevalia romana* (L.) Rchb.

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

La Scille romaine est une petite plante à bulbe de 20 à 40 cm de haut. La tige nue est entourée à la base par 4 ou 5 feuilles pliées en gouttière et plus longues que la tige. Les fleurs blanchâtres, en forme de clochette, sont regroupées en une grappe plus ou moins lâche. Les fruits sont de petites capsules globuleuses trigones.

C'est une plante des lieux humides (prairies, pelouses littorales, dépressions d'arrière-plage, bords de ruisseaux). On la rencontre aussi parfois dans les vignes à basse altitude

On la rencontre sur le littoral méditerranéen mais également en Midi-Pyrénées jusqu'en Poitou-Charentes.



Photo : Ecologistes de l'Euzière

### Statuts

- Protection nationale (Annexe 1)
- Livre rouge national : espèce vulnérable (tome 1)
- Livre rouge mondial : espèce rare
- Espèce déterminante régionale ZNIEFF

### Répartition



Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)

## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Entre Villaret et Fraise-Cabardès

### Nombre de stations

6

### Sensibilités - menaces

Cette espèce endémique de l'Europe est en régression générale. Nombre de stations ont disparu et celles qui restent sont menacées par le drainage, l'urbanisation, la surfréquentation ainsi que la déprise agricole.

### Préconisation de gestion

- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée

# Laïche appauvrie

*Carex depauperata* Curtis ex With.

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Plante vivace à souche gazonnante, formant des touffes lâches. Tige trigone, lisse, robuste, de 30 à 100 cm de hauteur. Feuilles de 3 mm de largeur en moyenne, vertes ou légèrement jaunâtres, planes, plus courtes que la tige ; gaines inférieures pourpres brunâtres. Inflorescence verte, très espacée ; bractées foliacées, longues et embrassantes, égalant ou dépassant le sommet de l'inflorescence ; un seul épi mâle, long, fusiforme, blanchâtre et pédicellé ; 2 à 4 épis femelles courts (1-2 cm), les inférieurs assez longuement pédonculés. Floraison d'avril à juin.

Dans les bois clairs, sur sol calcaire relativement sec, souvent sur les bords des chemins forestiers.

Dans les hêtraies calcicoles du Cephalanthero-Fagion, ou les chênaies pubescentes du Quercion pubescenti-petraeae.

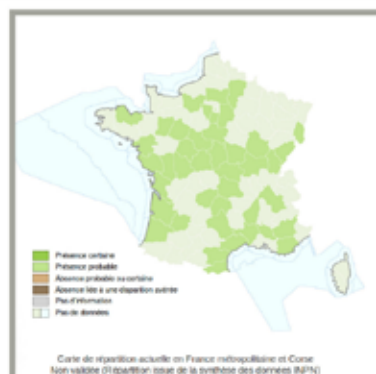


Photo : Ecologistes de l'Euzière

### Statuts

- Protection régionale en Midi-Pyrénées
- Espèce déterminante régionale ZNIEFF

### Répartition



## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Tourette-Cabardès ; ancienne donnée d'une grosse station à Les Martyrs

### Stations

3



### Sensibilités - menaces

Espèce en forte régression dans toute la France, et particulièrement dans le Bassin Parisien où elle était autrefois assez bien représentée.

Menacée surtout par l'intensification des pratiques sylvicoles.

### Préconisation de gestion

Pratiques sylvicoles traditionnelles

<b>Rossolis à feuilles rondes</b>		<i>Drosera rotundifolia</i> L.	
<b>Ecologie</b>			
<b>Description de la plante et milieu de vie</b>			
<p>Petite plante herbacée, de 5 à 10(-20) cm, à feuilles en rosette basale. Feuilles plus ou moins étalées sur le sol, en forme de raquette, à limbe nettement arrondi, brusquement rétréci en un long pétiole poilu ; limbe couvert sur sa face supérieure de poils glanduleux rougeâtres, terminés par une gouttelette ; ces poils sont autant de pièges actifs qui peuvent capturer des insectes ; parfois aussi de très petites feuilles sur la hampe florale. Fleurs blanches en petites grappes souvent unilatérales, naissant au centre de la rosette ; fruit = une toute petite capsule à graines minuscules.</p> <p>Floraison de juin à août.</p> <p>Plante des marais tourbeux, des mares à Sphaignes, des landes humides, sur sols pauvres et gorgés d'eau. De la plaine aux montagnes, où elle peut s'élever jusqu'à 2000 m ; très héliophile, s'installe souvent sur les zones décapées (anciennes exploitations de tourbe).</p>			
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection nationale : art. 2 et 3</li> <li>• Espèce remarquable régionale ZNIEFF</li> </ul>			
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>			
<b>Localisation</b>	Saissac, St Denis, Laprade, Martys, Cuxac-Cabradès		
<b>Nombre de stations</b>	12		
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- enrichissement,</li> <li>- destruction ou exploitation pour la récolte de la tourbe</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'un pâturage très extensif</li> </ul>	

# Gagée de Bohème

*Gagea bohemica* (Zauschn.) Schult. & Schult.f.

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Petite plante bulbeuse, à deux bulbes inégaux dans une tunique unique; tige courte et velue, de 3 à 8 cm. de hauteur. 2 à 3 feuilles basales, filiformes, cylindriques, velues sur les bords, plus longues que l'inflorescence; 2 à 5 feuilles caulinaires alternes, étroites lancéolées, parfois ciliées. Inflorescence = corymbe portant jusqu'à 3 fleurs, mais le plus souvent fleur solitaire; 6 tépales oblongs et spatulés, jaunes sur la face interne, verdâtres et légèrement pubescents sur la face externe; fruit = une capsule obovale.

Floraison entre février et avril.

Dans les pelouses rases, rocailleuses, siliceuses, à des altitudes très variables selon les populations.



### Statuts

- Protection : nationale (Article 1)
- Livre rouge national des espèces menacées : tome 2
- Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : remarquable

### Répartition



Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse  
Non validée (Répartition issue de la synthèse des données INPN)

## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Villeneuve-Minervois, Caunes-Minervois, Fournes-Cabardès, Roquefère, Cabrespine, Citou, Trassanel, Villanière...

### Nombre de stations



une trentaine



### Sensibilités - menaces



Fermeture des milieux

### Préconisation de gestion

- Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée

<b>Corbeille d'argent à gros fruit</b>		<i>Hormathophylla macrocarpa</i> (DC.) K�pfer	
<b>Ecologie</b>			
<b>Description de la plante et milieu de vie</b>			
<p>Plante ligneuse, formant un buisson peu ou pas �pineux de 20-40 cm., � rameaux entrelac�s, termin�s en �pine longue et simple ; feuilles oblongues-obovales, d'un blanc argent� ; fleurs blanches, grandes ; s�pales �tal�s ; p�tales orbiculaires, busquement contract�s en onglet ; anth�res oblongues ; grappe fructif�re courte ; silicules grandes, presque en toupie, tronqu�es au sommet, v�siculeuses, tr�s convexes sur les faces, non d�prim�es sur les bords, glabres ; style 2 fois plus court que la silicule ; graines largement ail�es, 2-4 par loge.</p> <p>Rochers calcaires, dans les montagnes du Midi ; Dr�me, Ard�che, Loz�re, Gard, H�rault, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aude, Ari�ge, Pyr�n�es-Orientales.</p>			
<b>Statuts</b>		<b>R�partition</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection : nationale (Article 1)</li> <li>• Livre rouge national des esp�ces menac�es : tome 2</li> <li>• Esp�ce d�terminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon</li> </ul>		 <p style="font-size: small;">Carte de r�partition actuelle en France m�tropolitaine et Corse Non valid�e (r�partition issue de la synth�se des donn�es INPN)</p>	
<b>Situation au sein de la zone d'�tude</b>			
<b>Localisation</b>	Dispers� sur la partie est		
<b>Nombre de stations</b>	une douzaine		
<b>Sensibilit�s - menaces</b>		<b>Pr�conisation de gestion</b>	
Am�nagements divers			

<b>Inule faux-hélénium</b>		<i>Inula helenioides</i> DC.
<b>Ecologie</b>		
<b>Description de la plante et milieu de vie</b>		
<p>Plante vivace entièrement blanchâtre à poils tuberculeux à leur base ; tige de 2-5 dm, dressée, hispide ; feuilles régulièrement décroissantes de la base au sommet, entières ou à peine dentées, presque laineuses, à poils mous et longs en dessous, les inférieures oblongues-lancéolées à limbe atténués en pétiole, les suivantes cordées, embrassantes, ovales-lancéolées ou oblongues-lancéolées, obtuses ; involucre laineux à folioles acuminées, largement ciliées ; akènes velus ; capitules grands en corymbe ; fleurs jaunes à ligules linéaires, poilues-glanduleuses.</p> <p>Floraison juin-juillet.</p> <p>Côteaux secs, rochers : Bouches-du-Rhône, Hérault, Corbières, Pyrénées-Orientales.</p>		
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste rouge de la flore vasculaire : vulnérable</li> <li>• Espèce protégée nationale (article 1)</li> <li>• Espèce déterminante ZNIEFF LR</li> </ul>		 <p>Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse Non validée (Répartition issue de la synthèse des données INPN)</p>
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>		
<b>Localisation</b>	Laure-Minervois et Trausse.	
<b>Nombre de stations</b>	Plusieurs stations qui ont disparu (données bibliographiques). A l'heure actuelle, il semble n'en exister que deux.	
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- le drainage des prairies,</li> <li>- leur fertilisation,</li> <li>- le labour</li> <li>- l'abandon de la fauche ou du pâturage</li> </ul>		Maintien d'une fauche ou d'un pâturage extensif

<b>Linaire grecque</b>		<i>Kickxia commutata</i> (Bernh. ex Rchb.) Fritsch	
<b>Ecologie</b>			
<b>Description de la plante et milieu de vie</b>			
<p>Petite plante rampante de 10 à 100 cm, fleurissant dès la première année, puis souvent pérennante par ses rameaux radicans et indurés; bractées généralement courtes et arrondies, à base munie de 0 à 2 paires d'auricules souvent obtus ; pédicelle glabre ; corolle diversement teintée de blanchâtre, de jaune, et de bleu, à palais blanchâtre fortement ponctué.</p> <p>Lieux sablonneux, humides.</p>			
<b>Statuts</b>		<b>Répartition</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection : nationale (Article 1)</li> <li>• Livre rouge national des espèces menacées : tome 2 classée « à surveiller »</li> <li>• Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante stricte</li> </ul>		 <p>Carte de répartition actualisée en France métropolitaine et Corse Non valide (Répartition issue de la synthèse des données INPN)</p>	
<b>Situation au sein de la zone d'étude</b>			
<b>Localisation</b>	Brousses et Villaret, Villeneuve-Minervois, Fournes-Cabardès, Trassanel, Sais-sac,		
<b>Nombre de stations</b>	8		
<b>Sensibilités - menaces</b>		<b>Préconisation de gestion</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- fermeture des milieux,</li> <li>- modification du fonctionnement hydrique, drainage</li> </ul>		<p>Maintien d'un pâturage extensif ou d'une fauche adaptée</p>	



# Scutellaire naine

*Scutellaria minor* Huds.

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Plante vivace de 10-30 cm, à peu près glabre, à souche grêle et traçante ; tige grêle, dressée, ordinairement rameuse dès la base ; feuilles de 2-3 cm, courtement pétiolées, ovales ou lancéolées, les supérieures et les moyennes tronquées et presque hastées, entières ou à quelques dents vers la base ; fleurs rosées, petites, unilatérales, axillaires, géminées, écartées en grappe très lâche ; calice un peu hérissé ; corolle 6-8 mm, à peine 2 fois plus longue que le calice, à tube droit, un peu ventru à la base.

Marais, prés et landes humides.  
Floraison de juin à septembre.



Photo : Tela Botanica - M. Menand

### Statuts

- Espèce protégée en région Midi-Pyrénées
- Espèce déterminante ZNIEFF L-R

### Répartition



Carte de répartition actuelle en France métropolitaine et Corse  
Non validée (Répartition issue de la synthèse des données INPN)

## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Lac de Laprade et à proximité ; ruisseaux sur la commune de Saissac, près du barrage de Saint-Denis ; nord de Laprade.

### Nombre de stations

une vingtaine

### Sensibilités - menaces

- le drainage des prairies,
- leur fertilisation,
- le labour
- l'abandon de la fauche

### Préconisation de gestion

Maintien des prairies humides par la fauche  
Proscrire drainage, fertilisation, labour.

# Spiranthe d'été

*Spiranthes aestivalis* (Poir.) Rich..

## Ecologie

### Description de la plante et milieu de vie

Belle orchidée à fleurs blanches, la Spiranthe d'été forme un épi spiralé, étroit et très serré, finement velu au sommet. Les feuilles sont lancéolées à la base et se réduisent le long de la tige.

Elle pousse en milieux humides légèrement acides, sur des marais, landes, tourbières et des bords de ruisseaux dans presque toute la France.

Dans la région, c'est une espèce relativement répandue dans son habitat, mais dont l'habitat est peu fréquent.

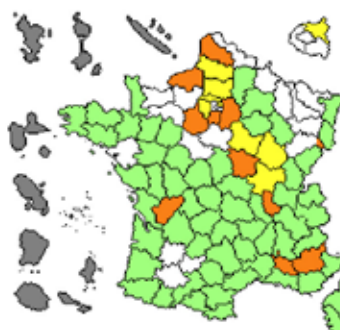


Photo : EA / Ecologistes de l'Euzière

### Statuts

- Protection : nationale (Annexe 1)
- Livre rouge national des espèces menacées : tome 2
- Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : Remarquable

### Répartition



## Situation au sein de la zone d'étude

### Localisation

Martys, Saissac

### Nombre de stations

4

### Sensibilités - menaces

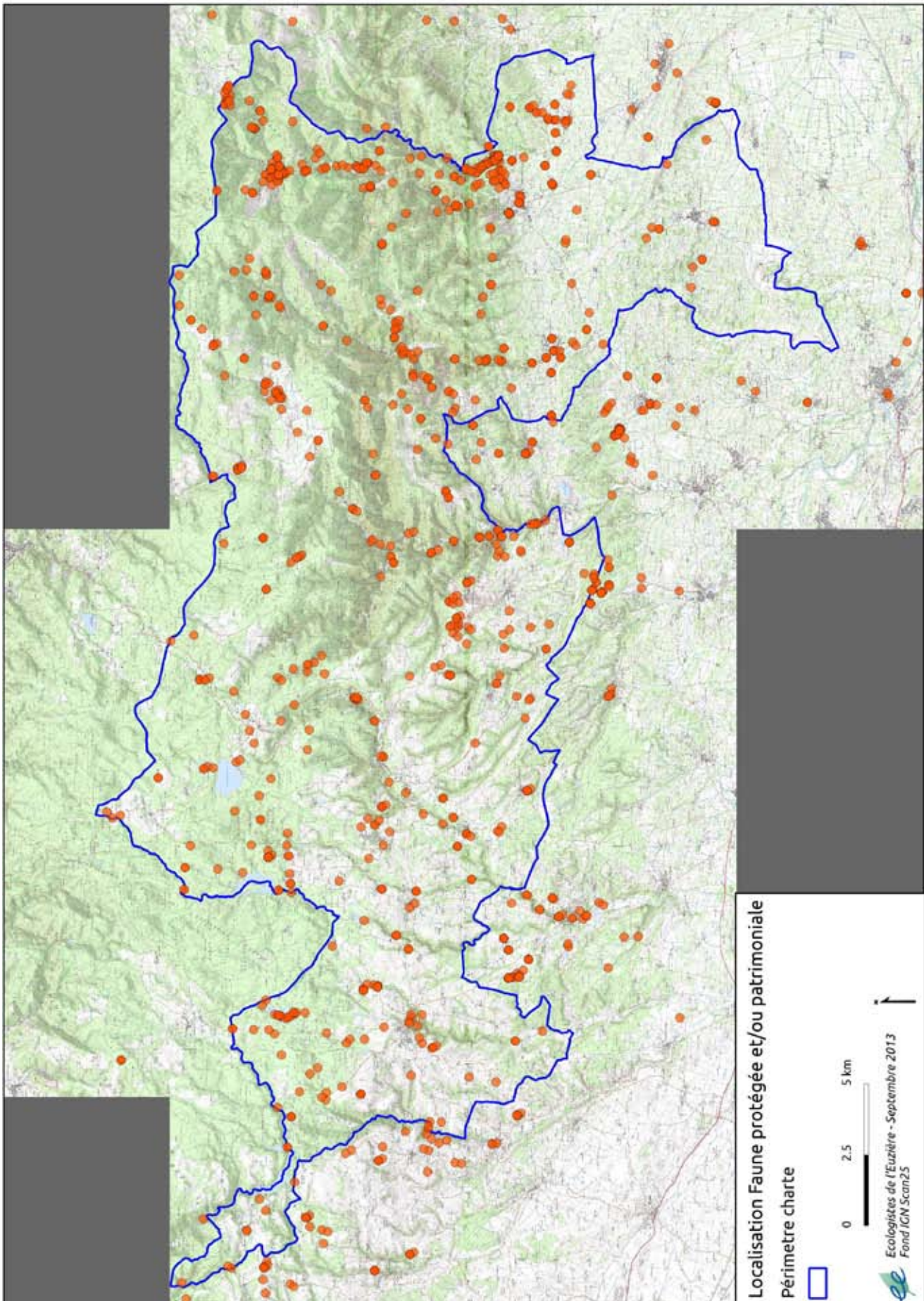
C'est une espèce relativement fréquente dans le secteur, elle est donnée dans plus de trente communes dans le Languedoc-Roussillon (sources: CBN, document de mise à jour des ZNIEFF). Cependant son habitat est menacé par le drainage et la fermeture des milieux.

### Préconisation de gestion

- Recherche de la plante
- Conservation de l'habitat

#### 4) Faune patrimoniale

La recherche de données bibliographique ainsi que les relevés de terrain ont permis de récolter un très grand nombre de données. La carte ci-dessous donne un aperçu de la répartition et ces données et de leur abondance.

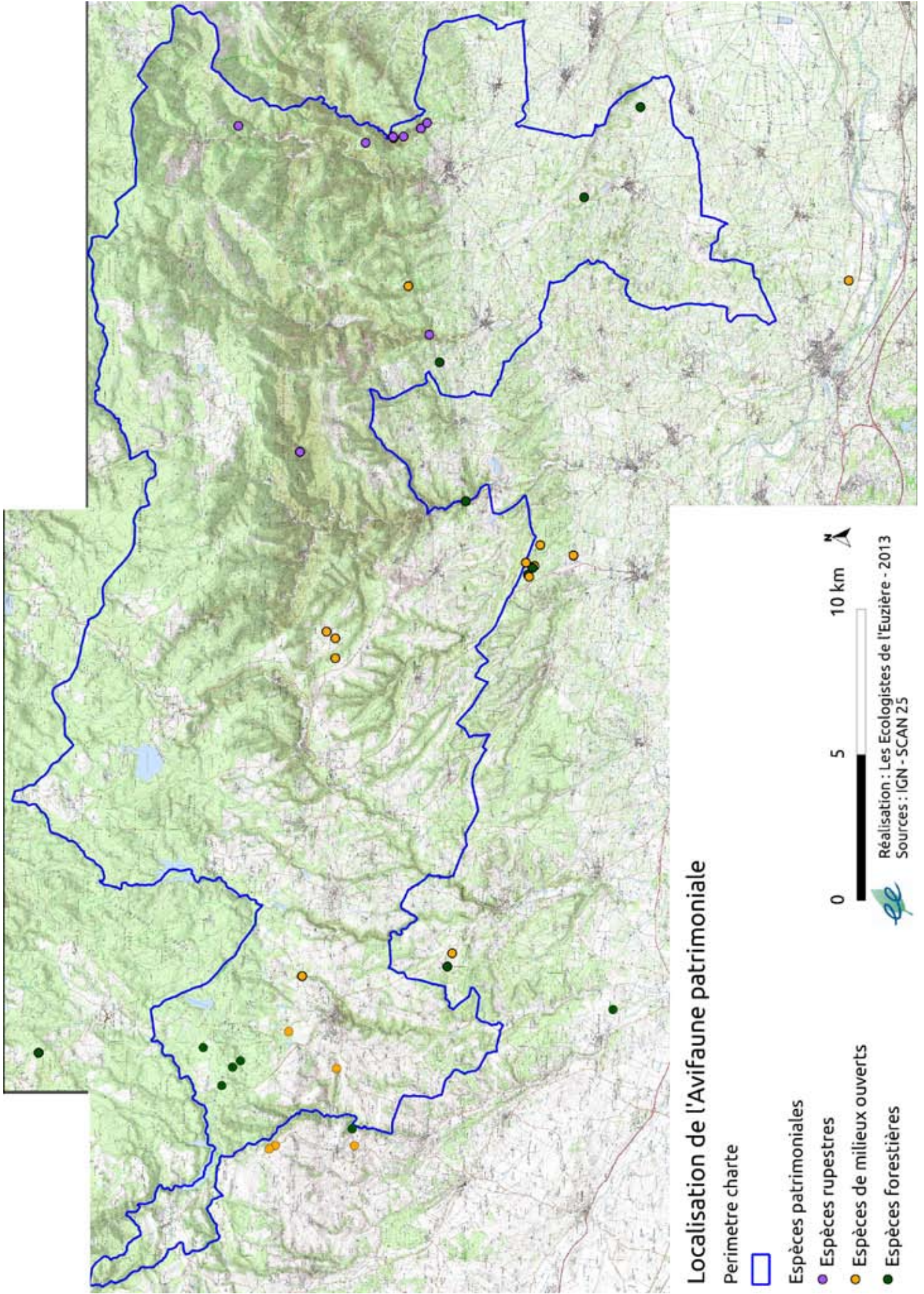


Afin de cibler les principaux enjeux que le site nous en avons choisi quelques unes qui possèdent une forte valeur patrimoniale et assez caractéristique du territoire de la Montagne Noire. Elle sont présentées ci-après.

- **Avifaune patrimoniale**

A partir des données bibliographiques disponibles et des données collectées, nous avons sélectionné les espèces, que nous prenons en compte dans l'analyse, selon 3 critères :

- les espèces dont l'écologie est liée à des boisements forestiers diversifiés et matures et en bon état de conservation (espèces concernées : Circaète Jean-le-Blanc, Epervier d'Europe, Pic noir) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux ouverts (landes, prairies) ou en mosaïque (milieux bocagers, clairières, haies, prairies et landes) (espèces concernées : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Pie-Grièche écorcheur, Tarier des prés) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux rupestres et dont la matrice forestière apporte une zone de quiétude pour ces espèces (Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin).



## Espèces dont l'écologie est liée à des boisements diversifiés et matures :

Secteur concerné : les données disponibles ne permettent pas d'identifier un secteur en particulier.

Description des espèces concernées :

### • le **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*)

**Description** : Ce grand rapace se nourrit presque exclusivement de reptiles (notamment de serpents). Il se reconnaît par sa grande envergure, et son plumage blanc parsemé de brun. Il recherche des lieux où sont présents trois éléments indispensables : des secteurs boisés calmes, nécessaires à l'installation du nid, des milieux ouverts thermophiles riches en reptiles et une topographie générant des ascendances aériennes facilitant la pratique du vol plané.



Source : Thiollay & Bretagnolle, 2004.

**Statut et enjeux** : De répartition plutôt méridionale, les effectifs du Circaète semblent en légère augmentation mais ce rapace reste peu abondant en France (entre 2000 et 2500 couples). La région Languedoc-Roussillon est un de ces bastions français puisqu'elle accueille à elle seule près d'un quart de la population nationale. La conservation de ses populations est donc primordiale pour le maintien de la dynamique de l'espèce à l'échelle nationale. Il est inscrit à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux, et il apparaît comme espèce déterminante à circtère pour la désignation de ZNIEFF.

**Situation sur le site** : les données bibliographiques ne la cite que dans 2 secteurs entre le lac des Cammaze et le bassin du Lampy neuf ainsi que dans la partie sud est du territoire (Lastours, Laure-Minervois et Villeneuve minervois). C'est une espèce bien répandue sur le territoire. Elle a besoin de forêts claires (versants sud et ouest) pour nicher et de pelouses, landes, zones humides pour son alimentation.

### **Epervier d'europe** (*Accipiter nisus*)

Rapace de petite taille, les mâles ont approximativement la taille d'un faucon crécerelle mais la femelle est plus grande. La tête est plus ronde, la queue plus fine. Les ailes sont relativement plus larges avec des extrémités plus arrondies, lui procurant une silhouette très caractéristique. La gorge blanchâtre est recouverte de fines stries longitudinales brunes. Le dessous blanc est rayé transversalement de brun roussâtre. En vol, la longue queue est très nettement barrée.

Pendant la nidification, les éperviers d'Europe préfèrent les contrées où les espaces ouverts alternent avec les boisements de conifères et de feuillus. Ils installent généralement leur nid dans des parcelles de vieux arbres qui ont entre 20 et 50 ans. Ces habitats sont susceptibles de leur procurer d'excellentes cachettes et des espaces appropriés à leur mode de chasse. Les bocages où les talus boisés succèdent aux espaces ouverts sont également considérés comme de très bons habitats.

**Statut et enjeux** : Dans les années soixante, l'usage massif de pesticides organochlorés en agriculture a entraîné un déclin de l'espèce dans la plupart des régions. Cette espèce reste assez commune dans les régions forestières



**Situation sur le site** : une seule donnée de l'espèce est disponible et se situe au sud de Salsigne. C'est également une espèce bien répandue sur l'ensemble du massif, et même en augmentation.

### **Pic noir (*Dryocopus martius*)**

C'est le plus grand pic (46 cm). Aisément reconnaissable par sa couleur entièrement noire, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque.

Il fréquente les espaces arborés nécessaires à son alimentation et à son mode de nidification. On le retrouve dans les bois de toutes tailles, les forêts que ce soit en plaine ou en altitude. Il affectionne indifféremment les grands massifs de conifères ou de feuillus, pourvu qu'ils possèdent de grands arbres espacés. Il s'accommode de toutes les essences (hêtres, sapins, mélèzes, pins).

**Statut et enjeux** : l'espèce est en augmentation au niveau national, notamment dans la Montagne Noire.

**Situation sur le site** : une seule donnée de l'espèce est disponible sur le territoire et se situe à l'ouest de Saissac dans la vallée du Lampy.



### **• L'Autour des Palombes (*Accipiter gentilis*)**

**Description** : C'est un rapace de taille moyenne, d'allure puissante, avec le dessus de couleur gris bleuté, qui contraste avec le dessous blanc finement barré de gris. Il y a une nette différence de taille entre les deux sexes, l'envergure du mâle étant celle d'une corneille, alors que celle de la femelle est plus proche de la buse. Rapace forestier par excellence, l'Autour des palombes est sédentaire et reste relativement difficile à observer de par son comportement généralement discret. Faiblement tolérante au dérangement, en particulier en période de reproduction, il affectionne les grandes unités forestières lui procurant calme et ressource alimentaire. Il peut consommer des oiseaux jusqu'à la taille d'un pigeon ramier, qu'il chasse en volant très vite au bord de lisière.



**Statut et enjeux** : Les effectifs sur le territoire national sont estimés à 4 600 - 6 500 couples. L'espèce est considérée comme relativement abondante sur le territoire métropolitain et son état de conservation est jugé bon. Les principales menaces concernent le dérangement lié aux travaux d'aménagement forestiers. Il apparaît dans l'annexe I de la directive Oiseaux.

**Situation sur le site** : une aire de nidification est connue vers Laprade dans une hêtraie-sapinière.

### **• La Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)**



Source : oiseaux.net

**Description** : Rapace strictement migrateur, entre autres à cause de son régime alimentaire très spécialisé. En effet, sa présence est déterminée par l'abondance des hyménoptères (abeilles, bourdons...) dont elle consomme aussi bien les larves et les nymphes que les adultes. Elle se confond très régulièrement avec la buse variable. En vol, on la reconnaît grâce son port de tête en avant, son cou paraissant plus fin, et surtout aux deux barres noires sur les rectrices. Pour nicher cette espèce exige des massifs boisés étendus et calmes, même s'il peut arriver qu'elle se contente d'une haie, pourvu qu'elle soit dense..

**Statut et enjeux** : C'est un des rapaces les plus répandus en France, sa population paraît stable au niveau nationale et en légère progression dans la région. Elle est protégée au niveau nationale et figure en annexe I de la Directive oiseaux.

**Situation sur le site** : non communiqué



Source : Thiollay & Bretagnole 2004

• **L'Aigle botté** (*Hieraaetus pennatus*)



Source : oiseaux.net

**Description** : C'est un rapace diurne au bec crochu, aux serres puissantes et aux ongles acérés. Il a de longues ailes larges. L'aigle botté a la taille d'une buse avec le dessus brun et quelques zones claires sur le dos, les ailes et la tête. Dessous brun foncé et parfois entièrement blanc. Sexes semblables.

**Statut et enjeux** : la population est stable, mais des diminutions ponctuels d'effectifs et d'aire de répartition ont été constatées.

**Situation sur le site** : une aire de nidification est connue à Cuxac.

Prise en compte des espèces forestières dans la gestion forestière.

La prise en compte de ces espèces passe par une gestion appropriée des boisements de feuillus et mixtes particulièrement par les précautions suivantes :

- ne pas faire de coupe rases supérieures à 0,25 ha, favoriser les micro-clairières (< 2000 m<sup>2</sup>)
- pratiquer une sylviculture naturelle est continue (pas de coupe rase, différentes classes d'âges au sein d'une même parcelle, favoriser les essences minoritaires), inspiré de la démarche prosylva ;
- mettre en place des îlots de sénescence (surface minimales d'un îlot : 0,5 ha) sur 15 % des boisements de feuillus ou mixtes.

Une mutation des plantations de résineux.



## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux ouverts

Secteur concerné : les grands ensembles de milieux ouverts qui se situent au niveau des plateaux de basse altitude entre Saissac et Salsigne), et les plateaux de moyenne altitude (à La Prades et Pradelles Cabardes).

Description des espèces concernées :

- le **Busard cendré** (*Circus pygargus*)



**Description** : Ce rapace de taille moyenne se reconnaît à ses ailes longues et fines, ornées sur le dessus d'une barre alaire noire, qui le distingue de son cousin le Busard Saint Martin. Le mâle est gris clair avec le bout des ailes noir, alors que la femelle est uniformément marron. C'est un visiteur d'été qui gagne nos contrées de manière solitaire, pour y nicher en colonies plus ou moins éparses. Il y cherche principalement des territoires de plaines agricoles où il focalise son activité de chasse sur les micro-mammifères (Campagnol des champs...) en volant de manière caractéristique à un mètre de sol et de façon très méthodique. Bien que nous nous trouvions localement dans un des bastions de l'espèce, cette dernière demeure encore de nos jours très sensible à l'évolution des pratiques agricoles (destruction des nichées lors des récoltes...).

**Statut et enjeux** : Cette espèce est inscrite en annexe I de la Directive Oiseaux et sa situation reste précaire en France avec 3 900 à 5 000 couples recensés et sa tendance générale à la baisse.

**Situation sur le site** : l'espèce est connue au Sud de Salsigne et plus étonnant dans le ravin de la minière (vallée encaissée et boisée entre Cabrespine et Caune-Minervoises). Les landes à Callune ou à Genêt constituent son habitat de reproduction

- le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*)

**Description** : Il s'agit d'un rapace de taille moyenne, un peu plus petit qu'une Buse variable. Le mâle est gris clair avec le ventre gris blanc. Il est un peu plus sombre sur le dessus et ses rémiges sont noires aux extrémités. La femelle a des couleurs plus brunes. Il se distingue de son cousin le Busard cendré, par son vol plus lourd, l'absence de barre alaire noire et le dessous de ses ailes uniformément blanc. Il fréquente les landes semi-montagneuses, avec une végétation arbustive, sur les coteaux avec des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord et nord-est pour la chasse, mais nichant sur ceux orientés au sud ou au sud-ouest. Il se nourrit essentiellement de campagnols et de petits passereaux.



**Statut et enjeux** : L'espèce est inscrite en annexe I de la Directive oiseaux. Au niveau français, elle figure parmi les espèces protégées selon les articles L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement. On trouve en France entre 7800 et 11200 couples (1999) et les effectifs semblent stables, mais fluctuent en fonction des pullulations de campagnols. En Europe, l'espèce semble être en léger déclin



Source : données STOC-  
EPS - Vigie Nature

**Situation sur le site** : plateaux à Cuxac Cabardes, Saint-Denis et Saissac.

• la **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*)

**Description** : Cette espèce caractéristique des milieux bocagers apprécie particulièrement la présence de buissons et d'arbustes bas (aubépines, prunelliers, ronces...). Elle s'identifie facilement à son bandeau noir au niveau des yeux. Son territoire est relativement petit (1,5-2 ha). Elle est assez facilement visible puisqu'elle se perche en sommet de buisson, pour chasser à l'affût. Elle se nourrit préférentiellement de gros insectes (coléoptères, orthoptères, micro-mammifère...) qu'elle peut empaler sur les épines pour servir de garde manger.



Carte d'abondance relative (<http://www2.mnhn.fr/vigie-nature>)

**Statut et enjeux** : Au cours des dernières décennies et suite à l'intensification agricole, la Pie-grièche écorcheur a fortement régressé en Europe. Ses populations restent plus importantes dans les secteurs de moyenne montagne, mais l'abandon progressif du pastoralisme lui est également défavorable car il entraîne une fermeture des milieux et une diminution de la richesse entomologique. Elle figure à l'annexe I de la directive oiseaux.

**Situation sur le site** : plateaux vers Saissac et entre Cuxac et Mas Cabardes.

• le **Tarier des prés** (*Saxicola rubetra*)

**Description** : Insectivore au bec fin, ce petit passereau se repère généralement aisément à ses cris répétés, à son plumage coloré de rouge (sur le ventre) et de noir (sur la tête) et à sa posture dressée sur des perchoirs bas, plutôt en bordure de parcelle. Il se distingue de son proche parent, le Tarier pâtre, par son sourcil blanc. Il occupe des milieux ouverts herbacés au milieu desquels il construit son nid. D'affinité septentrionale, il affectionne particulièrement les prairies de fauche naturelles et diversifiées.



**Statut et enjeux** Surtout présente en zone de montagne, l'espèce connaît une forte diminution depuis 1989 (début du programme de suivi temporel des oiseaux communs - STOC). Les effectifs ont chuté de 59% à l'échelle nationale. Les mêmes tendances sont observées au niveau européen et pour d'autres espèces septentrionales spécialisées sur les espaces agricoles traditionnels (prairies).

**Situation sur le site** : Présent au sud de Saligne



Carte d'abondance relative ([www2.mnhn.fr/vigie-nature](http://www2.mnhn.fr/vigie-nature))

Prise en compte des espèces de milieux ouverts dans la gestion forestière

La prise en compte de ces espèces passe par une gestion appropriée des milieux ouverts au sein de la matrice forestière :

- Maintenir les prairies et landes en favorisant l'élevage extensif et en maintenant les zones de parcours (pas de plantation forestière dans ces milieux).
- Encourager les plantations de haies (avec des essences locales)
- Encourager l'abandon des pesticides ayant un impact sur la ressource alimentaire des oiseaux
- Encourager l'abandon des traitements sanitaires des animaux domestiques (voire la fiche action LAMPY\_GEST\_11 dans la tome 2 du Docob du Lampy).

## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux rupestres :

Secteur concerné : partie sud est du territoire (entre Lespinassière, Mas Cabardès, Villeneuve-Minervoises et Trausse)

Description des espèces concernées (les espèces les plus patrimoniales font l'objet d'une fiche détaillée) :

### • le **Grand-duc d'Europe** (*Bubo bubo*)

**Description** : Il ne peut être confondu avec aucune autre espèce. C'est en effet le plus grand des rapaces nocturnes, avec une silhouette imposante d'une envergure comprise entre 1,5 et 1,8m. Ce hibou peut exploiter une grande variété d'habitats : matorral, zones cultivées, prairies, marais, bois clairs et périphérie des massifs forestiers. Les densités sont cependant plus élevées dans les régions rocheuses accidentées et composées d'habitats ouverts (massifs calcaires de basse et moyenne altitude) et/ou de cultures. Ce grand rapace nocturne est strictement sédentaire. Il existe peu de connaissances sur ses déplacements, et l'erratisme des jeunes est peu connu. Le grand-duc est un super prédateur au spectre alimentaire très large avec cependant une préférence pour les mammifères. Ses proies de prédilection sont le lapin là où il reste abondant, le lièvre, le rat surmulot lorsque il y a une décharge ou un cours d'eau à proximité, le hérisson, mais aussi le rat noir, l'écureuil ou le loir.



**Statut et enjeux** : l'espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux et à l'annexe II des conventions de Berne et de Bonn. Au niveau français, elle figure parmi les espèces protégées selon les articles L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement. En France, le Grand-duc est considéré comme rare avec des effectifs nicheurs estimés à moins de 1500 couples. La tendance à l'augmentation de la population s'accompagne d'un élargissement de sa distribution. (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999). En Languedoc-Roussillon, ses effectifs sont considérés stables avec une occupation optimale de certains massifs (ex : ZICO LR 16) (Meridionalis et al.). Avec probablement plus de 300 couples, le Languedoc-Roussillon héberge une part importante de la population française. Au niveau régional, cette espèce est déterminante à critères pour la désignation des ZNIEFF.



Source : INPN

**Situation sur le site** : Présent au niveau de Caune-Minervoises (vallée du ruisseau de Cros) et de Villeneuve-Minervoises (vallée de la Clamoux)

### • **Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*)

Rapace robuste, de taille moyenne, il est réputé pour être l'oiseau le plus rapide du monde en piqué. Son dos est gris foncé, le ventre est crème avec des dessins noirs. Les joues sont blanches, avec une sorte de tache noire en forme de favori. Les pattes sont jaunes, le bec est noir-bleuté, court et recourbé dès la base et les yeux sont noirs. Les juvéniles sont bruns avant de prendre la couleur des adultes.


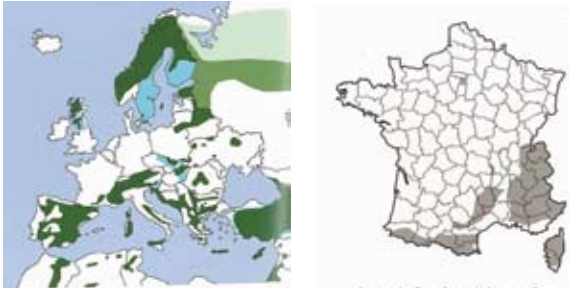
Le Faucon pèlerin affectionne les falaises où il se reproduit. Il chasse presque exclusivement des oiseaux qu'il attrape en vol.

**Statut et enjeux** : Dans les années soixante, l'usage massif de pesticides organochlorés en agriculture a entraîné un déclin spectaculaire de l'espèce dans la plupart des régions du globe. En France, le pèlerin ne subsistait plus que dans les régions montagneuses les moins touchées par la pollution chimique



Aujourd'hui, la plus grande menace est la fréquentation des sites rupestres par l'homme.

**Situation sur le site** : Au sud de Latours dans la vallée de l'Orbiel et au sud de l'Espinasnière dans la vallée de l'Argent double.

<b>Aigle royal</b>		<i>Aquila chrysaetos</i>	
Classe : Oiseaux		Ordre : Accipitriformes	Famille : Accipitridae
Description générale			
Description			
<p>Avec une envergure de plus de deux mètres, il s'agit du plus grand des aigles de notre pays. Son plumage est globalement sombre avec des taches blanches aux ailes et à la base de la queue et sa tête est dorée.</p>			
Photo : John Walsh - Ecologistes de l'Euzière		Répartition française	
Statuts de protection			
Protection	nationale		
Directive Oiseaux	annexe 1		
Liste rouge nationale	vulnérable		
Liste ZNIEFF LR	déterminante stricte	Carte de répartition : RICAU B, DECORDE - 2009	
Ecologie		Etat des populations en France	
<p>L'aigle royal est un rapace globalement sédentaire qui vit dans les montagnes, les pentes avec éboulis mais aussi les milieux ouverts, tels que les plaines, tourbières, etc. Son territoire, peut s'étendre sur une surface de 90 km<sup>2</sup> et sur une longueur de 250 km. Il se nourrit d'une très grande diversité de proies avec une préférence pour les mammifères herbivores de taille moyenne (lapins, lièvres).</p>		<p>Les Alpes (260 couples) et les Pyrénées (70 couples) abritent les plus importants effectifs. Les Préalpes drômoises (42 couples), la Provence (6 couples), les Corbières (15 couples), la Corse (40 couples) et le sud du Massif central (30 couples).  <b>La population française est actuellement de 454 couples reproducteurs.</b></p>	
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation	Plusieurs données d'aires de nidification : Forêt domaniale de Soulane de nore et Caune-Minervoise (vallée du ruisseau de Cros)		
Effectifs	non évalué en 2013		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification agricole</li> <li>- Braconnage</li> <li>- Electrocutations - collisions avec les éoliennes</li> <li>- dérangement</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des milieux de chasse par le maintien des milieux ouverts et des parcours pastoraux</li> <li>- Mise en place de mesures agri-environnementales</li> <li>- Création de réserves naturelles</li> <li>- Mise en place de périmètres de quiétude autour des aires de nidification.</li> </ul>	

### Prise en compte des espèces rupestres dans la gestion forestière.

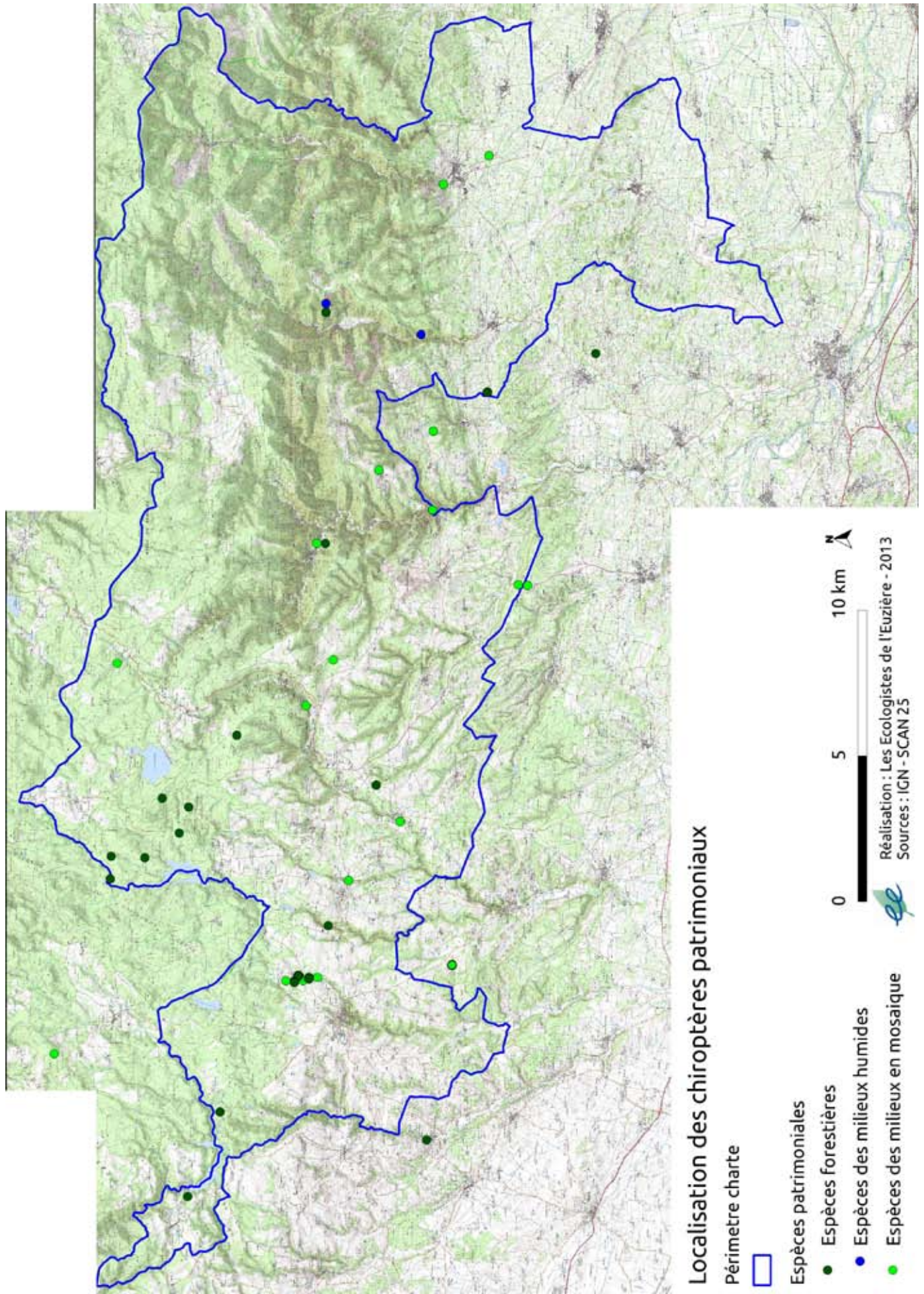
La prise en compte de ces espèces passe par la préservation des sites de nidifications. Ainsi, dans la partie est du territoire, où sont concentrés tous les sites rupestres (falaises), la gestion forestière peut contribuer à la quiétude des espèces de plusieurs manières :

- en limitant les opérations de gestion forestière dans un rayon de 100 mètres des zones rupestres et en intervenant si nécessaire entre juillet et novembre en dehors de la période de nidification
- en mettant en place des îlots de scénescence dans un rayon de 200 mètres des zones rupestres (aucune intervention forestière dans ce périmètre, ni exploitation de bois, aucune création de piste ou sentier dans cette emprise voire déclassement/destruction des pistes ou sentiers existants).

- **Chiroptères patrimoniaux**

A partir des données bibliographiques disponibles et des données collectées, nous avons sélectionné les espèces que nous prenons en compte dans l'analyse selon 3 critères :

- les espèces dont l'écologie est liée à des boisements forestiers diversifiés et matures et en bon état de conservation (espèces concernées : Barbastelle d'Europe, Murin d'alcahoë, Murin de Natterer, Noctule commune) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux en mosaïque (milieux bocagers, clairières, haies) (espèces concernées : Murin à oreilles échancrées, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux aquatiques (Murin de cappaccini).



## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des boisements forestiers diversifiés et matures :

Secteur concerné : de nombreuses données sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement les vallées encaissées et boisées (d'ouest en est ; le Lampy, Vernassone, Alzeau, Linon, Dure, Rieu sec et ses affluents, Malabau, L'Orbiel et ses affluents, la Clamoux, l'Argent double, ...) ainsi qu'au niveau des boisements feuillus d'altitude (entre le lac des Cammazes et la lac de Laprade basse).

Description des espèces concernées (les espèces les plus patrimoniales font l'objet d'une fiche détaillée) :

### • le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) :

**Description** : Petit *Myotis* à museau clair et grandes oreilles recourbées caractéristiques. Le Murin de Natterer est caractéristique des mosaïques paysagères bocagères dans lesquelles il exploite les linéaires arborés en glanant des insectes posés sur les frondaisons des arbres. Il se reproduit dans des cavités de vieux arbres ou des constructions humides (ponts, vieux bâtiments...) et passe l'hiver de manière dispersée dans des caves, galeries de mines, vieux murs...



**Statut et enjeux** : Assez commun dans l'arrière-pays méditerranéen, le Murin de Natterer est cependant sensible aux modifications paysagères entraînant une diminution des linéaires arborés. Il est déterminant complémentaire dans la désignation de ZNIEFF dans la région, et il apparaît en annexe IV de la directive habitat faune flore.

**Situation sur le site** : les données sont éparées, on la retrouve aussi bien en plaine (Villeneuve-Cabardès et Cabrespine), en zones intermédiaires (Mas Cabardès), ainsi qu'en montagne (Laprade, Lac des Cammazes).

### • la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) :



**Description** : Comptant parmi les plus grandes chauves-souris d'Europe (jusqu'à 45 cm d'envergure), cette espèce possède de larges oreilles arrondies, son pelage dorsal est dense, brun roussâtre avec des reflets dorés. Comme les autres espèces de Noctule, elle dégage une forte odeur musquée, agréable et caractéristique. Initialement forestière, elle s'est adaptée à la vie urbaine. En milieu forestier, elle colonise de larges cavités ou d'anciennes loges de Pics. Elle chasse à haute altitude au-dessus des massifs forestiers, prairies, étangs, vastes étendues d'eau calme, alignement d'arbres.





**Statut et enjeux** : Assez rare dans l'arrière-pays méditerranéen, la Noctule commune est sensible aux aménagements tels que les éoliennes industrielles, la gestion forestière productiviste ayant un impact sur la ressource en proies et la disponibilité en gîtes.

Elle est déterminante à critères dans la désignation de ZNIEFF dans la région, et apparaît en annexe IV de la directive habitat faune flore.

**Situation sur le site** : Elle n'a pas été observée sur le territoire bien que sa présence soit fortement suspectée. Elle est citée en plaine au sud du territoire (Villegly et Cenne-Monesties)

<b>Barbastelle d'Europe</b>		<i>Barbastella barbastellus</i>	
Classe : Mammifères		Ordre : Chiroptères	Famille : Vespertilionidae
Description générale			
Description		 <p>Photo : Ecologistes de l'Euzière</p>	
<p>Avec sa tête de bouledogue, ces oreilles quadrangulaires dont le bord interne est soudé à la base ainsi que son pelage presque noir, la Barbastelle est une espèce facilement reconnaissable.</p>			
Statuts de protection		Répartition	
Protection	nationale	 <p>Source : ONEM</p>	
Directive Habitats-Faune-Flore	annexes 2 et 4		
Liste rouge nationale	vulnérable		
Liste ZNIEFF LR	à critères		
Ecologie		Etat des populations	
<p>Elle recherche des paysages forestiers divers assez ouverts (bocages et forêts, corridors boisés), où elle chasse sur ou sous la canopée au niveau des chemins forestiers ou lisières. Elle fréquente également les zones humides.</p> <p>L'espèce est sédentaire et hiverne dans les milieux souterrains artificiels ou naturels hors gel. Les gîtes de reproduction se situent dans les cavités d'arbres mais l'espèce s'accommode bien des greniers et combles ou elle s'installe entre les poutres.</p>		<p>Un très fort déclin de l'espèce est observé dans les années 1960 suite à l'utilisation massive du DDT dans toute l'Europe. Depuis cette hécatombe, une lente remontée des effectifs est observée sans toutefois que les effectifs se soient reconstitués.</p> <p>Les principales menaces sont une gestion forestière inadaptée ne conservant pas les arbres morts ou sénescents, les éclaircissements et nettoyage du sous-bois.</p>	
Situation au sein de la zone d'étude			
<b>Localisation</b>	Dans la vallées de la Vernassonne (Saissac) ; dans les boisements aux alentours du lac des Cammazes et la forêt domaniale de la Loubatière (entre Cuxac Cabardès, les lacs de Laprade basse, Laprades et le lac de la Galaube).		
<b>Effectifs</b>	non dénombré		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Destruction des boisements (feuillus principalement) et des structures paysagères (lisières, bois clairs...).</li> <li>- Coupure de la trame forestière.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'ensemble des lisières, linéaires arborés et bois clairs.</li> <li>- Préservation des gros arbres, arbres sénescents, arbres à cavités, ...</li> <li>- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires.</li> </ul>	



<b>Murin d'Alcathoe</b>		<i>Myotis alcathoe</i>	
Classe : Mammifères		Ordre : Chiroptères	Famille : Vespertilionidae
Description générale			
Description		 <p>Photo : Cyril Chönbächler</p>	
<p>Petit murin à museau sombre ressemblant beaucoup au Murin à moustache. Son pelage est brun roux gris. La face est claire et le pelage frontal du crâne, en brosse, descend nettement vers le museau.</p>			
Statuts de protection		Répartition	
Protection	Nationale	 <p>Source : ONEM</p>	
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexe 4		
Liste rouge nationale	Préoccupation mineure		
Liste ZNIEFF LR	Déterminante à critères		
Ecologie		<p><b>Etat des populations</b></p> <p>Espèce découverte récemment (2001), sa répartition est peu connue mais semble éparse, l'espèce est potentiellement présente dans toute la France dès lors que ses habitats sont présents.</p>	
<p>Espèce associée aux milieux forestiers feuillus qui présentent une forte concentration de zones humides. L'espèce gîte dans les cavités d'arbres. Chasse principalement au-dessus des petits ruisseaux forestiers.</p>			
Situation au sein de la zone d'étude			
<b>Station</b>	Les seules données disponibles pour cette espèce peu connue et rare la citent dans les vallées encaissées de basse altitude : Ruisseau de Cascasse (au sud de Cuxac Cabardès), vallée de l'Alzeau (entre Saissac et St Denis)		
<b>Effectifs</b>	non dénombré		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menaces générales : détérioration généralisée des cours d'eau et des zones humides en milieu forestier ;</li> <li>- Mauvaise gestion forestière.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien d'arbres à cavités le long des cours d'eau</li> <li>- gestion forestière favorisant la présence de bois mort (îlot de senescences, ...)</li> </ul>	

### Prise en compte des espèces forestières dans la gestion forestière.

La prise en compte de ces espèces passe par la préservation des gîtes arboricoles et le maintien de leur ressource alimentaire :

- ne pas faire de coupe rase supérieure à 0,25 ha, favoriser les micro-clairières (< 2000 m<sup>2</sup>)
- pratiquer une sylviculture naturelle et continue (pas de coupe rase, différentes classes d'âges au sein d'une même parcelle, favoriser les essences minoritaires), inspirée de la démarche prosylva ;
- Identifier dans les plans de gestion forestiers, les arbres gîtes potentiels et ne pas les exploiter.
- mettre en place des îlots de sénescence (surface minimale d'un îlot : 0,5 ha, objectif : 15 % des boisements de feuillus ou mixtes).
- mettre en place les îlots de sénescence là où des arbres gîtes potentiels sont identifiés, ainsi que le long des cours d'eau.

## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux en mosaïque :

Secteur concerné : vallée de la Clamoux (Cabrespine)

Description des espèces concernées (les espèces les plus patrimoniales font l'objet d'une fiche détaillée) :

### **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*)

**Description** : C'est le plus petit des rhinolophes européens (moins de 5 cm pour environ 10 g). Comme les autres rhinolophes, il présente un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes, ressemblant ainsi à un « petit sac noir pendu ». Il recherche des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent de haies ou lisières forestières, souvent à proximité de milieux humides. Il ne s'éloigne guère à plus de 1 ou 2 km de son gîte pour chasser. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre, exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux. Les gîtes sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries, caves en hiver, souvent combles de bâtiments en été).



**Statut et enjeux** : L'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe mais reste encore bien présente en région méditerranéenne. Il est protégé au niveau national, et figure en annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore. Dans la région, il est déterminant ZNIEFF remarquable.

**Situation sur le site** : Bien réparti sur le territoire en particulier dans les vallées encaissées (Saissac, Saint Denis, Brousse haute, Cuxac Cabardès, Mas Cabardès, Villeneuve Minervois, Caune-Minervois), les zones de plaine (au sud de Salsigne) et les zones d'altitude (Les Martyrs).

### **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*)

**Description** : C'est un petit Myotis à museau foncé se distinguant des autres espèces proches (Murin à moustaches, Murin de Brandt...) notamment par son pelage très peu contrasté entre la face dorsale et la face ventrale. Les gîtes de reproduction sont principalement situés dans des combles de bâtiment, souvent avec le Grand Rhinolophe. Peu lucifuge, cette espèce s'observe souvent dans des endroits assez lumineux. Il chasse principalement dans les milieux bocagers, et notamment à proximité des cours d'eau où il exploite dans les ripisylves principalement des diptères et des araignées.



**Statut et enjeux** : L'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe mais reste encore bien présente dans la moitié sud de la France. Il est classé vulnérable dans la Liste rouge nationale. Il figure en annexes II et IV de la directive Habitat Faune et Flore. C'est une espèce déterminante à critères pour la désignation des ZNIEFF en Languedoc Roussillon.

**Situation sur le site** : l'espèce est connue des vallées encaissées (Cabrespine) et des plaines (Villeneuve-Minervois).

<b>Grand rhinolophe</b>		<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	
Classe : Mammifères		Ordre : Chiroptères	Famille : Rhinolophidae
Description générale			
Description			
<p>C'est le plus grand des rhinolophes européens pesant entre 17 et 34 g.</p> <p>Comme les autres rhinolophes, il présente un appendice nasal caractéristique en fer à cheval. Au repos et en hibernation, le Grand rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe en partie dans ses ailes, contrairement au Petit rhinolophe qui, lui, s'y enveloppe complètement.</p>			
Photo : Julien Barataud - Ecologistes de l'Euzière		Statuts de protection	
Statuts de protection		Répartition	
Protection	nationale		
Directive Habitats-Faune-Flore	annexes 2 et 4		
Liste rouge nationale	vulnérable		
Liste ZNIEFF LR	à critères		
Source : <a href="http://ec.europa.eu/">http://ec.europa.eu/</a>		Etat des populations	
Ecologie		Etat des populations	
<p>Il recherche des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent de prairies pâturées riches en insectes, de vergers, de ripisylves. ...</p> <p>L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux. Les gîtes sont des cavités naturelles ou artificielles (galeries souterraines, caves en hiver, souvent combles de bâtiments en été).</p>		<p>L'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe mais reste encore bien présente dans la moitié sud de la France.</p> <p>Les principales menaces sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la destruction des corridors arborés indispensables aux déplacements de l'espèce ;</li> <li>- la perte de gîtes dans les combles de bâtiments traditionnels qui sont, soit abandonnés et s'écroulent, soit restaurés et fermés aux chiroptères.</li> </ul>	
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation		Données éparses dans les vallées encaissées (Saissac, Saint-Denis, Lastours, Cuxac-Cabardès, Fournes-Cabardès, Cabrespine) et en plaine (Villeneuve-Minervois, Caune-Minervois)	
Effectifs		non évalués	
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dérangement humain dans les gîtes ;</li> <li>- Destruction des linéaires boisés et utilisation de produits phytosanitaires ;</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien de l'ensemble des linéaires arborés et bois clairs ;</li> <li>- Absence d'utilisation de produits phytosanitaires.</li> </ul>	

### Prise en compte des espèces de milieux en mosaïque dans la gestion forestière.



La prise en compte de ces espèces passe par la préservation d'une mosaïque paysagère diversité et de la préservation de leur ressource alimentaire.

- ne pas faire de coupe rase supérieures à 0,25 ha, favoriser les micro-clairières (< 2000 m<sup>2</sup>)
- Identifier dans les plans de gestion forestiers, les arbres gîtes potentiels et ne pas les exploiter.
- Conserver les haies
- Améliorer les lisières forestières dans les peuplements de résineux (plantation de bandes de feuillus autour des plantations d'une largeur de 10 à 30 mètres)

Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux aquatiques :

Secteur concerné : vallée de la Clamoux (Cabrespine)

Description des espèces concernées :

<b>Murin de Capaccini</b>		<i>Myotis capaccini</i>	
Classe : Mammifères		Ordre : Chiroptères	Famille : Vespertilionidae
Description générale			
Description		 <p>Photo : Clément LEMARCHAND</p>	
<p>Petit murin à museau clair ressemblant beaucoup au Murin de Daubenton mais dont il se distingue notamment par son pelage plus gris.</p>			
Statuts de protection		Répartition	
Protection	Nationale	 <p>Source : <a href="http://www.sfepm.org/LifeChiropteres">http://www.sfepm.org/LifeChiropteres</a></p>	
Directive Habitats-Faune-Flore	Annexes 2 et 4		
Liste rouge nationale	Vulnérable		
Liste ZNIEFF LR	Déterminante stricte		
Ecologie		<p><b>Etat des populations</b></p> <p>Espèce répandue sur tout le nord du bassin méditerranéen, dont les populations les plus importantes sont situées en Europe de l'Est. La population française très vulnérable est estimée à 4 000 individus répartis dans une vingtaine de gîtes.</p>	
Espèce strictement cavernicole qui partage souvent ses gîtes avec le Minioptère de Schreibers. Chasse principalement au-dessus des rivières, des étangs et des lagunes où il peut parcourir de très longues distances en une seule nuit. Se nourrit essentiellement de petits diptères et trichoptères se développant dans les eaux eutrophes.			
Situation au sein de la zone d'étude			
<b>Station</b>	L'espèce est connue à Cabrespine.		
<b>Effectifs</b>	non évalué		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Menaces générales : détérioration généralisée des cours d'eau et zones humides ; dérangement humain dans les gîtes cavernicoles ;</li> <li>- Menaces sur la zone d'étude : mortalité directe par collision, destruction des corridors arborés.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perturbations minimales du fonctionnement hydraulique et des corridors arborés.</li> </ul>	



### Prise en compte des espèces de milieux aquatique dans la gestion forestière.

La prise en compte de ces espèces passe par la préservation des milieux aquatiques.

- ne pratiquer aucune exploitation forestière le long des cours d'eau.

- **Mamifères patrimoniaux**

A partir des données bibliographiques disponibles et des données collectées, deux mammifères patrimoniaux (hors chiroptères) ont été identifiés. Le plus patrimonial est présenté dans la fiche ci-dessous.

<b>Loutre d'Europe</b>		<i>Lutra lutra</i>	
Classe : <i>Mammifère</i>		Ordre : <i>Carnivore</i>	Famille : <i>Mustélidé</i>
Description générale			
Description			
<p>Mustélidé de taille moyenne (90 à 120 cm de longueur avec la queue) pouvant peser de 5 à 15 kg. Pelage brun foncé entièrement imperméable. Souvent détectée à ses épreintes (crottes) caractéristiques.</p>			
Photo : Aube nature		Répartition	
Statuts de protection			
Protection	nationale		
Directive Habitat Faune Flore	annexe 2 et 4		
Liste rouge nationale	En danger		
Liste ZNIEFF LR	déterminante stricte	Source : Faune LR	
Ecologie		Etat des populations	
<p>Elle occupe tous les types de cours d'eau, les lacs, les étangs, les mares, les marais... Elle peut parcourir d'importantes distances à pied et on peut la rencontrer à plusieurs kilomètres de tout point d'eau.</p> <p>C'est un carnivore individualiste et territorial qui marque son domaine vital par le dépôt de ses crottes</p> <p>Les domaines vitaux s'étendent en moyenne sur une vingtaine de km le long d'un cours d'eau et peuvent aller jusqu'à 40 km.</p>		<p>En France, la Loutre, autrefois présente sur l'ensemble du territoire sauf en Corse, a subi un important déclin au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, si bien qu'à la fin des années 80, l'espèce ne subsistait pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif Central. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés avec notamment une progression en Bretagne et en Loire-Atlantique et une reconnexion des populations du littoral atlantique et du Massif central.</p>	
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation	Vallées du Lampy		
Effectifs	non évalués		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pollution et dégradation des cours d'eau ;</li> <li>- Dégradation des ripisylves ;</li> <li>- Collisions routières.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des ripisylves et gestion appropriée des embâcles</li> <li>- Proscrire les produits phytosanitaires et les engrais chimiques</li> </ul>	



- le **Campagnol amphibie** (*Arvicola sapidus*)



**Description** : Ce rongeur semi-aquatique au corps massif possède des oreilles courtes et un pelage brun foncé sur le dessus, et gris-brun en dessous. Espèce principalement diurne, elle nage et plonge très bien, creusant son terrier dans les berges des cours d'eau, lacs ou étangs. Il se nourrit de plantes aquatiques mais parfois d'insectes, crustacés, grenouilles et petits poissons.



**Statut et enjeux** : Autrefois abondant sur la majeure partie du territoire, il a considérablement régressé ces dernières années et est maintenant considéré comme «quasi-menacé» dans la liste rouge nationale et déterminant pour la désignation des ZNIEFF de seconde génération.

**Situation sur le site** : aucune données dans la zone d'étude, mais l'espèce est très probablement présente dans les cours d'eau où la ripisylve est en bon état de conservation.

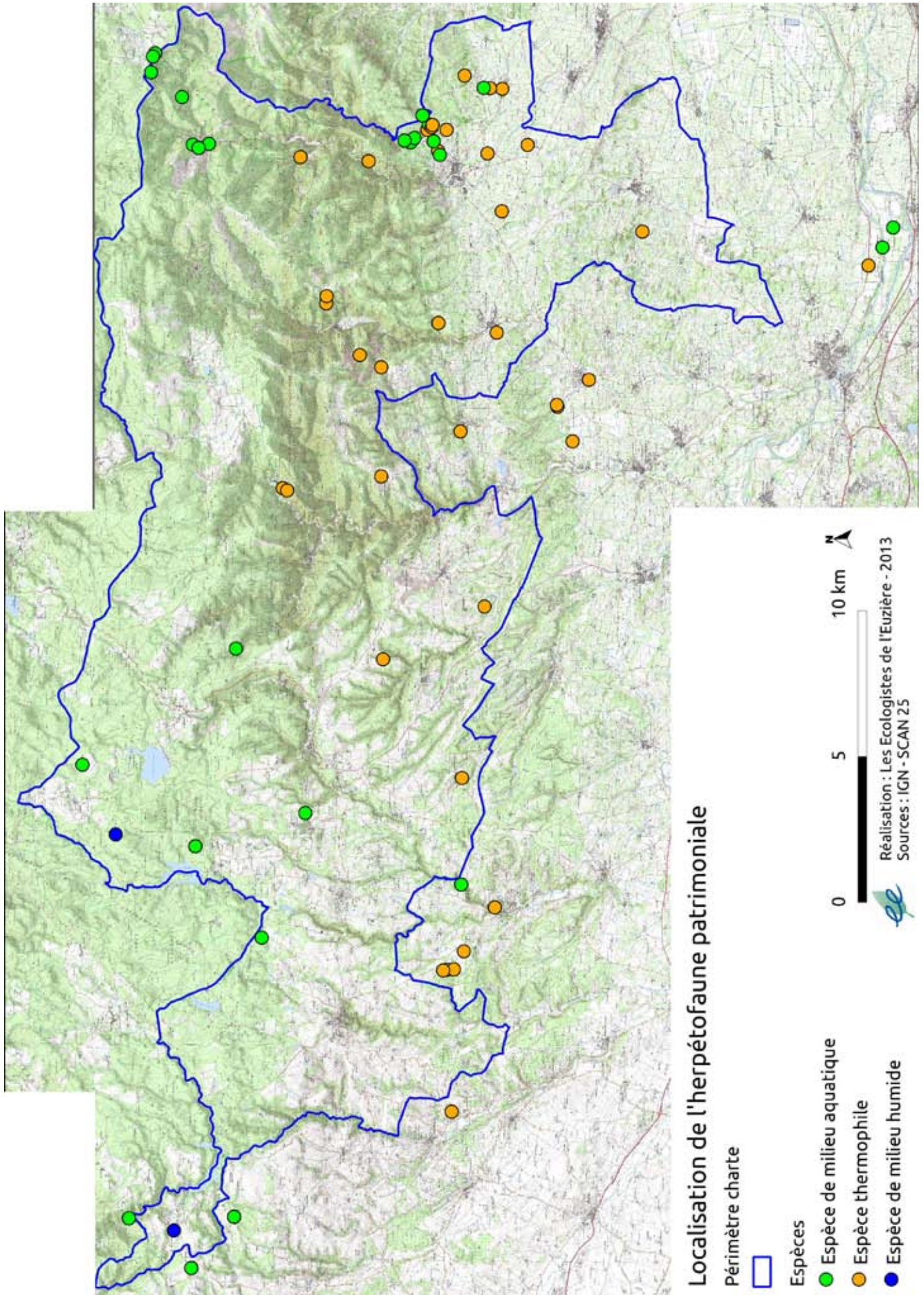
La prise en compte de cette espèce passe par la préservation des milieux aquatiques :

- ne pratiquer aucune exploitation forestière le long des cours d'eau.
- n'utiliser aucun produit phytosanitaire ou engrais chimique dans le bassin versant.

- **Amphibiens et reptiles patrimoniaux**

A partir des données bibliographiques disponibles et des données collectées, nous avons sélectionné les espèces que nous prenons en compte dans l'analyse selon 3 critères :

- les espèces dont l'écologie est liée à des zones humides (mares, vasques de cours d'eau - espèces concernées : Triton marbré, Grenouille agile) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux ouverts thermophiles (espèces concernées : Lézard ocellé) ;
- les espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux humides d'altitude (tourbière essentiellement (Lézard vivipare)).



## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des zones humides :

Secteur concerné : Cours d'eau des vallées encaissées, mares d'altitude, mares de plaine.

Description des espèces concernées :

### • Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*)

**Description** : Ce triton de grande taille, est facilement reconnaissable avec ses couleurs marbré de vert, et son ventre ressemblant à un ciel étoilé. Le mâle présente une crête dorsale légèrement festonnée, alors que la femelle dispose d'une ligne rouge orangée sur le dos. Il fréquente des plans d'eau dépourvus de poissons, de taille variable mais présentant une végétation rivulaire et immergée importante pour pondre.



**Statut et enjeux** : Il est en régression dans son aire de répartition, principalement dûe à la raréfaction de ses sites de reproduction. En France, cette espèce est protégée par la loi. Elle figure à l'Annexe IV de la Directive Habitat et à l'Annexe III de la convention de Berne. Elle est considérée comme vulnérable dans la liste rouge des reptiles et amphibiens de France.



**Situation sur le site** : l'espèce est présente partout sur le site aussi bien en plaine (dans les vallées encaissées et les mares que dans des mares d'altitude).

### • La Grenouille agile (*Rana dalmatina*)



#### **Description** :

La grenouille agile mesure de 45 à 65 mm. La femelle est légèrement plus grosse que le mâle.

C'est une grenouille à l'aspect élancé, au museau plutôt long et pointu. Le masque temporal, ce bandeau sombre s'étendant du bout du museau à l'arrière du tympan, est toujours bien visible. Le tympan est très grand, de la taille de l'œil. Les membres postérieurs sont très longs à la différence de la grenouille rousse. Les replis latéraux-dorsaux, deux lignes bien marquées sur les flancs, sont bien marqués et parallèles. La face supérieure du corps a la couleur des feuilles mortes : brun roussâtre ou grisâtre plus ou moins foncé, uniforme ou légèrement tachetée de sombre. Chez l'adulte reproducteur, dans l'eau, elle est presque noire. La face inférieure va du blanc nacré au jaunâtre ou rosâtre.



**Statut et enjeu** : Protégée à l'échelle nationale, elle est déterminante stricte pour les ZNIEFF en région. Elle présente un intérêt patrimonial fort.

**Situation sur le site** : elle est connue dans la vallée de la Dure (entre Montolieu et Saint-Denis) et en montagne (bois d'Abadie et Laprade)

## Prise en compte des espèces de milieux aquatique dans la gestion forestière.



La prise en compte de ces espèces passe par la préservation des milieux aquatiques.

- ne pratiquer aucune exploitation forestière le long des cours d'eau.
- préserver les mares et dépressions forestières en eau une partie de l'année

## Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux ouverts thermophiles :

Secteur concerné : milieu ouverts des vallées encaissées, et de plaine.

Description de l'espèce concernée :

<b>Lézard ocellé</b>		<i>Timon lepidus</i>	
Classe : Reptiles		Ordre : Squamates	Famille : Lacertidae
Description générale			
Description		 <p>Photo : David Sautet - Ecologistes de l'Euzière</p>	
<p>De tous les lézards présents dans notre pays, le Lézard ocellé est le plus grand et le plus spectaculaire. A l'âge adulte, les plus grands specimens peuvent atteindre 60 cm de longueur totale.</p> <p>La robe de ce lézard permet de le reconnaître facilement : l'ensemble du corps est de coloration verte avec des taches bleu vif sur les flancs.</p>			
Statuts de protection		Répartition	
Protection	nationale	 <p>Source : Plan national d'action Lézard ocellé</p>	
Directive Habitats-Faune-Flore	-		
Liste rouge nationale	vulnérable		
Liste ZNIEFF LR	déterminante stricte		
Ecologie		Etat des populations	
<p>C'est une espèce de milieux méditerranéens ouverts. Il affectionne les zones chaudes avec des pierres assez nombreuses. La présence d'abris (terriers, tas de pierres, ruines, buissons...) est indispensable.</p> <p>Les mâles sont particulièrement actifs et visibles au mois de mai ; le Lézard ocellé est le reste du temps assez discret malgré sa grande taille.</p>		<p>En France, le Lézard ocellé est principalement présent dans les garrigues et maquis de la région méditerranéenne, sur les causses du Lot, et sur les dunes grises du littoral atlantique.</p> <p>Comme la plupart des espèces des milieux ouverts méditerranéens, il s'est considérablement raréfié du fait des profondes modifications paysagères liées à la déprise agricole et à la pression d'urbanisation.</p>	
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation	de très nombreuses stations		
Nombre de stations	plus de 20 stations connues		
Effectifs	- non évalués		
Sensibilités - menaces		Préconisations de gestion	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intensification agricole et monoculture viticole</li> <li>- Extension de l'urbanisation et aménagements</li> <li>- Fermeture des garrigues suite à l'abandon du pastoralisme ou des boisements volontaires</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien et protection des pelouses sèches et murets en pierres sèches</li> <li>- Mise en place de mesures agri-environnementales</li> </ul>	

### Prise en compte de l'espèce de milieux ouverts thermophiles.

La prise en compte du Lézard ocellé passe par la préservation des milieux ouverts :

- ne pratiquer aucune plantation forestière dans les milieux ouverts.
- maintenir et favoriser une activité pastorale pour maintenir les milieux ouverts (garrigues, landes).

### Espèces patrimoniales dont l'écologie est liée à des milieux humides d'altitude :

Secteur concerné : Forêt domaniale de Loubatière et commune des Cammazes

Description de l'espèce concernée :

#### • le Lézard vivipare (*Zootoca vivipara*)



**Description** : C'est une espèce qui mesure au maximum 7 cm du museau au cloaque. La tête est petite, le cou et la queue sont épais, les pattes plutôt courtes, la couleur est brune, très variable, avec surtout chez les femelles des bandes latérales sombres. Comme son nom l'indique, les femelles mettent au monde des jeunes entièrement formés, elles sont en fait ovovivipares mais les populations des Pyrénées pondent fréquemment des œufs.

Ce lézard vit au sol dans des milieux divers mais dont l'eau n'est jamais absente : broussailles, tourbières, fossés et milieux un peu plus pierreux en altitude. En Languedoc-Roussillon, on retrouve cette espèce en montagne et moyenne montagne.

**Statut et enjeux**: Cette espèce, protégée au niveau national, est déterminante stricte pour les ZNIEFF de la région.

**Situation sur le site** : Forêt domaniale de Loubatière et commune des Cammazes, l'espèce semble peu connue. Il est possible qu'elle soit rare ou très mal connue dans ce territoire.



### Prise en compte de l'espèce de milieux humides d'altitude .

La prise en compte du Lézard vivipare passe par la préservation des milieux ouverts :

- ne pratiquer aucune plantation forestière dans les milieux ouverts (prairies humides, milieux troubleux, ...).
- préserver les zones humides d'altitude.

#### • Insectes patrimoniaux

A partir des données bibliographiques disponibles et des données collectées, nous avons sélectionné un seul groupe d'espèces que nous prenons en compte dans l'analyse :

- les espèces dont l'écologie est liée à des boisements feuillus (espèces concernées : Lucane Cerf-volant, Grand Capricorne) ;

Secteurs concernés : vallée du Lampy

#### • le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

**Description** : C'est le plus gros coléoptère d'Europe dont le mâle très caractéristique arbore d'énormes mandibules rappelant des bois de cerf. Le Lucane apprécie les boisements feuillus, et les haies riches en vieux arbres. Ses larves saproxylophages se développent dans le système racinaire des souches ou d'arbres dépérissants. Sur la zone d'étude, il est bien présent dans les boisements de chênes verts (*Quercus*



*illex*) en périphérie du site.

**Statut et enjeux** : en déclin dans le nord de l'Europe, le Lucane n'est pas menacé en France où il est encore bien présent. Le maintien d'arbres morts ou dépérissants est indispensable à ses populations.

**Situation sur le site** : des données existent dans la vallée du lampy uniquement mais cette espèce est probablement répartie sur tout le territoire.

• le **Grand Capricorne** (*Cerambyx cerdo*)

**Description** : un des plus grands coléoptères d'Europe, dont les larves sont xylophages. Elles se développent sur les chênes. Elles consomment le bois sénescant et dépérissant. Les adultes s'alimentent de sève au niveau de blessures fraîches. Ils sont souvent observés s'alimentant de fruits mûrs. Ce Cérambycide peut être observé dans tous types de milieux avec des chênes relativement âgés, des milieux forestiers bien sûr, mais aussi des arbres isolés en milieux parfois très anthropisés (parcs urbains, alignement de bord de route). C'est une espèce principalement méridionale, très commune dans le sud de la France, en Espagne et en Italie. Elle se raréfie au fur et à mesure que l'on remonte vers le nord de la France et de l'Europe.



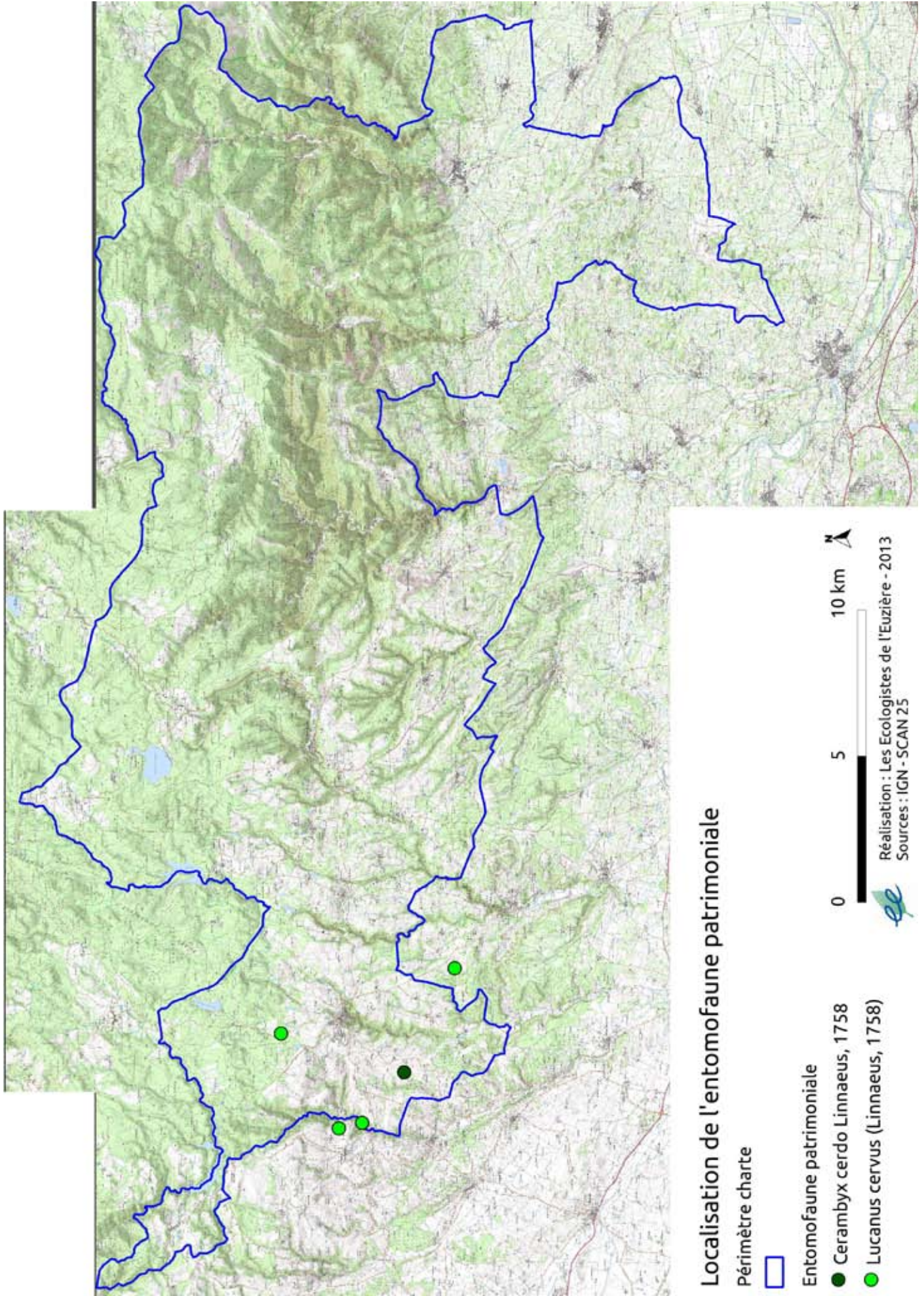
**Statut et enjeux** : il est protégé au niveau national et est inscrit à l'annexe IV de la Directive Habitats. Il n'est pas menacé dans le sud de la France où il est très répandu. Cependant, le maintien de vieux chênes sénescents est bénéfique à un cortège de coléoptères saproxyliques souvent dépendants de ce xylophage pionnier.

**Situation sur le site** : une donnée existe à proximité de la vallée du lampy mais cette espèce est probablement répartie sur tout le territoire.

Prise en compte des espèces forestières dans la gestion forestière.

La prise en compte de ces espèces passe par la préservation de vieux arbres feuillus (chênes notamment).

- pratiquer une sylviculture naturelle et continue (pas de coupe rase, différentes classes d'âges au sein d'une même parcelle, favoriser les essences minoritaires), inspirée de la démarche prosylva ;
- mettre en place des îlots de sénescence.



### Localisation de l'entomofaune patrimoniale

Périmètre charte



Entomofaune patrimoniale

● *Cerambyx cerdo* Linnaeus, 1758

● *Lucanus cervus* (Linnaeus, 1758)




 Réalisation : Les Ecologistes de l'Euzière - 2013  
 Sources : IGN - SCAN 25

# Synthèse des enjeux naturalistes sur le territoire de la Charte forestière de la Montagne Noire

Ce territoire est vaste et constitué d'une grande variété de milieux et d'influences climatiques (méditerranéenne à l'est à atlantique à l'ouest). La biodiversité que l'on retrouve dans ce territoire est aussi très riche. Cette analyse, basée sur une synthèse des données bibliographiques disponibles et des prospections de terrain menées en 2013 permet de cibler les grands enjeux présents sur le territoire.

La mission effectuée ne permet pas de cartographier chaque espace du territoire mais plutôt par un échantillonnage stratifié, de cibler les grands enjeux dans les différentes entités paysagères / habitats listés ci-après.

Ce travail permet de définir les orientations générales de gestion favorables aux espèces patrimoniales présentées dans ce document.

## Les forêts d'altitude

### Habitat naturels :

Il s'agit des hêtraies situées dans la partie haute de la Montagne Noire.

### Flore :

Lis des Pyrénées, Julienne des dames (*Hesperis matronalis*), Pavot du Pays de Galle (*Meconopsis cambrica*).

### Faune concernée :

Oiseaux : Circaète Jean-le-Blanc, Epervier d'Europe, Sittelle torchepot, Pic noir

Chauves-souris : Barbastelle d'Europe, Murin d'alcahoë, Murin de Natterer, Noctule commune, Murin à oreilles échancrées, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe.

Insectes : Lucane Cerf-volant, Grand Capricorne

## Les forêts dans les vallées encaissées

### Habitat naturels :

Dans la partie supra-méditerranéenne on retrouve les chênaies pubescentes.

A l'extrême sud, dans les parties les plus basses sur des versants particulièrement exposés aux influences méditerranéennes, des secteurs très restreints se situent dans l'étage mésoméditerranéen caractérisé par la prépondérance du chêne vert

### Flore :

Lis des Pyrénées, Gesse à vrilles (*Lathyrus cirrhosus*).

### Faune concernée :

Oiseaux : Circaète Jean-le-Blanc, Epervier d'Europe, Aigle botté, Autour des Palombes, Aigle royal, Grand-duc d'Europe, Faucon pèlerin

Chauves-souris : Barbastelle d'Europe, Murin de Natterer, Noctule commune, Murin à oreilles échancrées, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale.

Lucane Cerf-volant, Grand Capricorne

### Mesures de gestion et de conservation à mettre en oeuvre :

La prise en compte de ces espèces passe par une gestion appropriée des boisements de feuillus et mixtes. De manière générale, les grands principes sont de :

- Diversifier les traitements et encourager les peuplements pluristratifiés. Cela signifie que les forestiers combinent futaies régulières et irrégulières, sans oublier de laisser des peuplements en évolution naturelle.
- Adapter les calendriers de coupes et travaux
- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires
- Maintenir du bois mort et des arbres habitats
- Mettre en place des îlots de vieux bois notamment là où des arbres gîtes potentiels sont identifiés, ainsi que le long des cours d'eau
- Préserver les milieux ouverts intraforestiers existants



- Préserver les zones humides en forêt
- Proscrire l'exploitation forestière le long des cours d'eau.
- Gérer les lisières existantes: Les bords de route et de pistes peuvent être de bonnes opportunités pour favoriser de larges lisières progressives, de hauteur croissante depuis la piste jusqu'au peuplement. Et améliorer les lisières forestières dans les peuplement de résineux (plantation de bandes de feuillus autour des plantations d'une largeur de 10 à 30 mètres)
- Eviter les coupes rases supérieures à 0,25 ha et favoriser les micro-clairières (< 2000 m<sup>2</sup>)
- Les plantations de douglas, épicéa ne doivent plus faire l'objet de coupe rase et replantation mais doivent évoluer vers une sylviculture naturelle et continue

## **Les cours d'eau et leurs ripisylves**

### Habitat naturels :

Ripisylves à aulnes, régulièrement et fréquemment inondées, elles abritent une grande diversité de végétaux, d'invertébrés et d'oiseaux.

### Flore :

Laiche appauvrie, Osmonde royale, Tertianaire (*Scutellaria galericulata*).

### Faune concernée :

Chauves-souris : Murin de cappaccini

Autres mammifères : Loutre d'Europe, Campagnol amphibie

Triton marbré, Grenouille agile

### Mesures de gestion et de conservation à mettre en oeuvre :

Les principes de gestion forestière sont les mêmes que ceux précédemment cités.

## **Les zones humides**

### Habitat naturels :

Tourbières, mares, mares temporaires, prairies humides, marais, ceintures de lacs, boisements humides ou marécageux, sources.

### Flore :

Scille romaine, Isoète de Durieu, Droséra, Linaire grecque, Scutellaire naine, Spiranthe d'été, Ecuelle d'eau, Stellaire aquatique (*Myosoton aquaticum*), Scorsonère des prés (*Scorzonera humilis*), etc.

### Faune concernée :

Amphibiens : Triton marbré, Grenouille agile

Reptiles : Lézard vivipare

### Mesures de gestion et de conservation à mettre en oeuvre :

En premier lieu, il faut préserver le fonctionnement hydrologique des milieux humides. Cela relève en grande partie d'actions collectives à l'échelle du bassin versant. Au niveau individuel, les actions suivantes y contribuent :

- éviter le drainage des zones humides ;
- raisonner les interventions et réfléchir à leur impact potentiel sur la qualité de l'eau et des milieux associés

Pour éviter la pollution des eaux et le tassement des sols :

1. La circulation d'engins forestiers est à proscrire dans les cours d'eau ; dans les zones humides elle doit être limitée et adaptée à la texture et l'humidité du sol :

- on préférera tant que possible des techniques de débardage par câble, petite mécanisation ou trait animal, le plus possible par temps sec ou de gel. Sinon, on utilisera des engins légers et de faible portance sur un réseau de cloisonnements d'exploitation espacés ;
- on limitera les zones de franchissement de cours d'eau

### Gestion différenciée des ripisylves et des forêts alluviales :

Encore une fois, on préférera les peuplements mélangés et irréguliers.

On favorisera les mélanges spontanés en place en maintenant les semenciers d'essences minoritaires (frênes, aulnes...) ou de feuillus précieux (fruitiers, érables...) en favorisant des petites trouées assurant la diversité des stades : les futaies irrégulières par bouquets ou par pied d'arbre sont des traitements appropriés.

Dans tous les cas, il convient de préférer la régénération naturelle, en assurant un nombre suffisant de semenciers. En cas de régénération artificielle, il vaut mieux travailler sur de petites surfaces, par plantations mélangées de provenances locales. En zone alluviale, l'enrésinement est néfaste : pour la stabilité des berges et la préservation des espèces inféodées à ces milieux, il est préférable de profiter de ces peuplements naturellement riches en essences et très productifs, en gérant de manière opportuniste les mélanges d'essences spontanées qu'ils offrent.

## **Les milieux herbacés**

### Habitat naturels :

Parcours substeppiques de graminées dans les parties les plus méditerranéennes, pelouses sèches, prairies de fauche.

### Flore :

Ail petit Moly, Ail Moly, Orchis punaise, Orchis à odeur de vanille, Astragale hérissée, Gagées, etc.

### Faune concernée :

Oiseaux : Busard cendré, Busard Saint-Martin, Pie-Grièche écorcheur, Tarier des prés

Chauves-souris : Murin à oreilles échanquées, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale

Reptiles : Lézard ocellé

### Mesures de gestion et de conservation à mettre en oeuvre :

La prise en compte de ces espèces passe par une gestion appropriée des milieux ouverts au sein de la matrice forestière :

- Maintenir les prairies et les landes en favorisant l'élevage extensif et en maintenant les zones de parcours (pas de plantation forestière dans ces milieux).

- Maintenir et favoriser les pratiques de fauche adaptée

- Conserver les haies et encourager les plantations de haies (avec des essences locales)

- Encourager l'abandon des pesticides ayant un impact sur la ressource alimentaire des oiseaux et des chauves-souris

- Encourager l'abandon des traitements sanitaires des animaux domestiques (voire la fiche action LAMPY\_GEST\_11 dans la tome 2 du Docob du Lampy) ayant un impact sur la ressource alimentaire des oiseaux et des chauves-souris.

## **Falaises**

### Habitats naturels :

Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique

### Flore :

Armérie de Malinvaud, Corbeille d'argent à gros fruit, Inule faux-hélium.

### Faune concernée :

Aigle royal, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe

### Mesures de gestion et de conservation à mettre en oeuvre :

De manière générale, la non-intervention sur les falaises est préconisée. Concernant la gestion forestière à

proximité, il s'agit de :

- Limiter les opérations de gestion forestière dans un rayon de 100 mètres des zones rupestres et en intervenant si nécessaire entre juillet et novembre en dehors de la période de nidification.
- Mettre en place des îlots de sénescence dans un rayon de 200 mètres des zones rupestres (aucune intervention forestière dans ce périmètre, ni exploitation de bois, aucune création de piste ou sentier dans cette emprise voire déclassement/destruction des pistes ou sentiers existants).

## Conclusion

La Montagne Noire est boisée sur environ les deux tiers de sa surface. Les milieux naturels boisés sont intéressants pour la biodiversité qu'ils abritent et le diagnostic a mis en évidence une grande richesse sur ce territoire

Les préconisations de gestion proposées en faveur de la biodiversité sont à prendre en compte également dans un contexte économique local. L'objectif de la charte sera de croiser les différents enjeux pour décider des actions de gestion à mettre en place conjugant impératif économiques et préservation de la biodiversité.